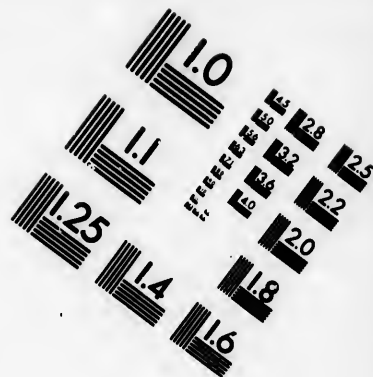
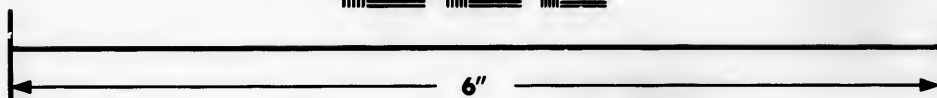




Resolution test chart featuring patterns of vertical and horizontal lines. The chart includes the following numerical values:

- 1.0
- 1.1
- 1.25
- 1.4
- 1.6
- 1.8
- 2.0
- 2.2
- 2.5
- 2.8
- 3.2
- 3.6
- 4.0
- 4.5
- 5.0
- 5.6
- 6.3
- 7.1
- 8.0
- 9.0
- 10
- 11.2
- 12.5
- 14
- 16
- 18
- 20
- 22.5
- 25
- 28
- 32
- 36
- 40
- 45
- 50
- 56
- 63
- 71
- 80
- 90
- 100
- 112
- 125
- 140
- 160
- 180
- 200
- 225
- 250
- 280
- 320
- 360
- 400
- 450
- 500
- 560
- 630
- 710
- 800
- 900
- 1000
- 1120
- 1250
- 1400
- 1600
- 1800
- 2000
- 2250
- 2500
- 2800
- 3200
- 3600
- 4000
- 4500
- 5000
- 5600
- 6300
- 7100
- 8000
- 9000
- 10000



Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

The
to t

**The
pos
of t
film**

Orig
beg
the
sion
othe
first
sion
or it

- The
shal
TIN
whi**

**Map
diff
enti
beg
right
requ
met**

10X			14X			18X			22X			26X			30X		
			✓														
12X			16X			20X			24X			28X			32X		

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

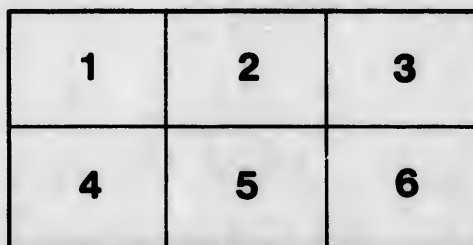
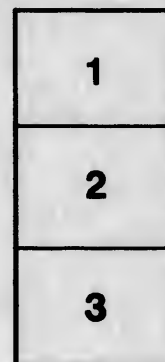
Harold Campbell Vaughan Memorial Library
Acadia University

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Harold Campbell Vaughan Memorial Library
Acadia University

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



Thèse Gaise

**MANUEL
DES ASSOCIÉS**

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI.

Ben. Augustin Dini
at 77

APPROBATION.



Un Manuel manquait à la belle Œuvre de la Propagation de la Foi.

C'est donc avec plaisir que Nous avons vu réunies en un petit volume les règles et les indulgences de cette Association. Nous en recommandons la lecture à tous les fidèles qui y sont agrégés, comme aussi à ceux qui n'en sont pas encore, afin de s'en mettre. Ils trouveront là des explications à la plupart de leurs demandes.

Montréal, le 6 février 1853.

+ JOS. Ev. de Cydonia.

MANUEL ^{A 282 X}
DES ASSOCIÉS

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI,

OU

**Recueil des Règles, des Indulgences, etc.
de l'Association.**

Chaque Associé doit avoir ce Manuel.



MONTREAL :
IMPRIMERIE DE LOUIS PERRAULT,
RUE SAINT-VINCENT.
1853.

LISEZ :

 *La Propagation de la Foi, c'est l'association la plus catholique du monde après l'Eglise elle-même ; c'est la plus noble institution de charité chrétienne dans les temps modernes ; c'est la plus utile. Providence vivante des missions, c'est elle qui bâtit des églises, fonde des séminaires et des hôpitaux, crée des couvents, établit des écoles, arrache des orphelins à la misère et à la mort ; c'est elle qui porte partout le flambeau de la civilisation.*

 *Dites donc à tous, aux enfans et aux vieillards, aux pères et aux mères, aux maîtres et aux serviteurs, aux riches et aux pauvres, aux pécheurs et aux justes, dites à tous de se mettre de cette belle association !...*

 *En revanche de ce que vous ferez pour elle, cette association consacrera vos familles ; elle fécondera vos travaux, elle bénira vos jours, elle enrichira votre vie de mérites ; elle sanctifiera l'heure de votre mort.—(Extraits.)*



PRIERE DE ST. FRANCOIS-XAVIER.

O Dieu Eternel, Créateur de toutes choses, souvenez-vous que les âmes des Infidèles sont l'ouvrage de vos mains, et que c'est à votre ressemblance qu'elles sont créées. Voilà, Seigneur, que l'enfer s'en remplit à la honte de votre nom. Souvenez-vous que Jésus-Christ votre Fils a souffert pour leur salut une mort très cruelle; ne permettez plus, je vous prie, qu'il soit méprisé des idolâtres. Laissez-vous fléchir par les prières de l'Eglise sa très-sainte Epouse, et souvenez-vous de votre miséricorde. Oubliez, Seigneur, leur infidélité, et faites en sorte qu'ils reconnaissent enfin pour leur Dieu Notre Seigneur Jésus-Christ que vous avez envoyé au monde, et qui est notre salut, notre vie, notre résurrection, par lequel nous avons été délivrés de l'enfer, et à qui soit la gloire durant les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

LISEZ ENCORE :

Frappés des heureux résultats de l'Association de la Propagation de la Foi, de simples ouvriers, de pauvres ouvrières, des servantes, des filles indigentes veulent s'imposer des privations nouvelles sur leurs privations déjà si nombreuses, afin de contribuer elles aussi au succès de la belle œuvre.

Que ne ferez-vous pas, que ne devez-vous pas faire, vous à qui Dieu a départi la fortune ? Ah ! donnez donc, donnez largement !... Cette aumône que vous ferez à la Propagation de la Foi, sera la parole qui convertira les âmes, la doctrine qui éclairera les aveugles, l'onction qui adoucira les cœurs les plus féroces. Donnez donc, ô riche, ô magistrat, ô négociant, homme de profession, ô vous tous qui le pouvez !... Sans quitter votre pays, sans vous éloigner de ce que vous avez de plus cher, c'est vous qui prêcherez avec le missionnaire, qui baptiserez avec lui ; c'est vous qui visiterez les chrétientés délaissées, qui porterez les derniers secours aux mourants, qui leur ouvrirez le Ciel.

Et si celui qui retire le pécheur des voies de l'égarement, sauve son âme, couvre la multitude de ses péchés, que ne devez-vous pas attendre ?... Si le monde entier ne saurait payer le prix d'une seule âme qui se perd, quelle récompense ne doit pas espérer l'associé de la Propagation de la Foi qui travaille à en sauver un si grand nombre ?... Ah ! tous ceux qui coopéreront à une œuvre si sainte seront écrits, sans aucun doute, dans le livre de vie ! Et quand viendra l'heure dernière du pèlerinage, encore une fois, ils seront inondés des plus douces consolations. Ils se souviendront avec bonheur qu'ils ont aidé par leur modique aumône à peupler le Ciel de petits anges, de vierges, de confesseurs et de martyrs qui les ont précédés dans la gloire et qui leur devant une partie de leur félicité ne cessent de prier pour eux. Alors au moment de partir de ce monde et de tout quitter, il leur semblera voir ces âmes fortunées entourer leur lit de douleur, leur inspirer des affections saintes, les consoler et leur dire avec amour qu'elles sont là pour recueillir leur dernier soupir, les conduire de cette vallée de larmes à la terre des vivants. Dans cette pensée ils s'endormiront doucement dans les bras de l'espérance pour se réveiller délicieusement dans les bras de la charité.

ORIGINE ET PROGRÈS DE L'ASSOCIATION.

DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

Comme tout le monde sait, c'est le 3 mai 1822, jour de l'invention de la Ste. Croix, que fut fondée dans la ville de Lyon l'Association de la Propagation de la Foi. Elle fut l'ouvrage d'une femme pieuse et zélée.

Le St. Pontife qui gouvernait alors l'Eglise était Pie VII. Il n'eût pas plutôt connu cette Association qu'il l'approuva et lui donna les plus grands encouragements. Témoin du bien qu'elle faisait déjà, il l'enrichit du trésor des Indulgences et la recommanda à la sollicitude des pasteurs. Les successeurs de Pie VII sur la chaire de St. Pierre, Pie VIII, Léon XII, Grégoire XVI, Pie IX, ont continué de lui donner des marques d'une paternelle affection.

A leur exemple et sur leurs pressantes in-

stances, les évêques, les archévêques, les primats, les patriarches du monde catholique, au nombre de plus de trois cents, se sont empressés de la protéger et de l'étendre de tout leur pouvoir. Presque pas un prélat maintenant qui n'ait donné quelque mandement, écrit quelque lettre en faveur de cette œuvre.

Il ne faut pas en être surpris du reste, car entre toutes les œuvres, l'œuvre de la Propagation de la Foi tient le premier rang. C'est elle en effet, comme on l'a dit et comme on le redira encore, c'est elle qui ouvre aux âmes la porte du ciel en leur envoyant des missionnaires, en élevant des temples à la gloire du vrai Dieu là où il n'y avait que des temples d'idoles. Sans elle toutes les autres œuvres ne seraient rien, et même n'existeraient pas. Elle ne pouvait donc manquer de recevoir les bénédictions du chef suprême de l'Eglise et de l'épiscopat tout entier.

Ainsi bénie, ainsi autorisée comme par un concile œcuménique, cette œuvre a été accueillie par les fidèles avec amour, avec enthousiasme. Elle n'était à son début que comme un grain de sénévé perdu au milieu de tant de semences précieuses, et elle est

dev
ram
form
Nin
s'en
œuv
rapi
terr
Alle
mên
stan
plus
au
mên
idol
de
plac
con
qu'
da
de
tar
ta
pl
a

devenue comme un grand arbre qui étend ses rameaux par toute la terre. Des comités se formèrent d'abord à Avignon, Aix, Marseille, Nîmes, Montpellier, Grenoble, et bientôt il s'en forma par toute la France. De là cette œuvre s'est répandue avec une incroyable rapidité en Belgique, en Savoie, en Angleterre, en Irlande, en Ecosse, en Suisse, en Allemagne, en Italie, en Espagne; elle s'est même organisée à Malte, à Smyrne, à Constantinople et jusque dans les contrées les plus reculées et les plus récemment converties au Catholicisme. Ne pouvant aller eux-mêmes porter le flambeau de la foi parmi les idolâtres, les pieux fidèles ont été heureux de pouvoir y envoyer des missionnaires à leur place et de témoigner ainsi à Dieu leur reconnaissance pour le bienfait de l'évangile qu'ils avaient reçu les premiers.

Ils se sont enrôlés d'autant plus volontiers dans cette Association qui portait le cachet des œuvres divines et qui est appelée à faire tant de bien, qu'ils y trouvaient plus d'avantages pour eux-mêmes et qu'elle leur était plus facile. Quels avantages en effet?... On a part, comme on le verra par la suite, aux

prières, aux bonnes œuvres, aux saints Sacrifices des missionnaires ; on a part aux bénédictions des peuples convertis ; on a part aux indulgences les plus riches. Quelle facilité ?.. Dans la simplicité de l'organisation se découvre l'action de la sagesse éternelle qui par les plus petits moyens arrive aux plus grandes fins. Il suffit de dire à l'intention *le Pater et l'Ave* de la prière quotidienne avec cette invocation :—*Saint François-Xavier, priez pour nous* ; il suffit de donner un sou par semaine. Quel est le pauvre, mais surtout quel est le riche qui ne pourrait s'acquitter de si légères obligations ? Aussi, n'y a-t-il eu que les personnes insouciantes pour leur salut et celui des autres qui ont négligé de faire partie de cette Association. C'est inouï de trouver aujourd'hui *un bon catholique* qui ne soit pas de la Propagation de la Foi.

Bien reçue partout, cette œuvre ne pouvait faire autrement que d'avoir les sympathies des catholiques de la Nouvelle-France et surtout du Diocèse de Ville-Marie. Ils savaient trop bien en effet ce qu'ils devaient à la foi ; leurs cœurs étaient d'ailleurs trop sensibles et trop généreux pour ne vouloir pas partager

avec des peuples moins heureux des trésors que Dieu leur a, pour ainsi dire, prodigués à l'excès. Aussi à peine eut-on dit les premiers mots de cette œuvre, qu'elle fut adoptée presque par tout le monde, comme les rapports de mai 1839 en font foi. Depuis, le zèle ne s'est guère ralenti. L'œuvre est aujourd'hui assez florissante; et pour ne parler que du Diocèse de Montréal, on peut dire qu'il ne le cède en rien aux autres diocèses. La ville seule de Montréal, comme on peut le voir par l'état des recettes, dépasse bien des villes. Les autres paroisses du diocèse, sans montrer peut-être autant de zèle, ne sont pourtant pas en arrière. O heureux peuples ! Heureuses paroisses ! Conservez toujours ces nobles sentimens ! Partagez toujours avec des indigents vos richesses, et celui qui ne laisse jamais sans récompense un verre d'eau froide donné en son nom ne vous oubliera pas ! Votre aumône, comme le disent vos évêques, en montant aux pieds du trône de Dieu avec vos prières, en redescendra sur vous et sur votre pays avec des bénédictions nouvelles. Elle vous assurera la conservation de cette religion que vous désirez communiquer aux autres ; elle

vous vaudra des couronnes immortelles, car le sauveur tient fait à lui-même ce que l'on fait au moindre des siens. Oh ! que ne le comprennent-ils donc ces infortunés qui, en petit nombre, ont peur de donner un sou par semaine pour de pauvres missions et qui n'ont pas honte de dépenser des sommes énormes en des excès de luxe et de bouche, en de tristes parties de plaisir dont le souvenir les fera trembler à l'heure de la mort !... Mais tirons le voile sur ces folies : ce que chacun sème dans le temps, il le recueillera dans l'éternité.

Or, c'est pour encourager cet élan général et donner à l'Association une consistance toute nouvelle dans le diocèse, que conformément à la Lettre Pastorale de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Montréal, du 19 mars 1851, le conseil central qui existait autrefois a été rétabli. Composé des citoyens les plus recommandables sous tous rapports, il méritera la confiance des associés. C'est aussi dans le même but, que les règlements partout en vigueur ont été rassemblés, modifiés, afin que chacun pût s'en pénétrer et les mettre en pratique. Ils sont précédés de la lettre pastorale

qui le
Discu
Mont
Hyac
réal e
dans
ratifié
jamai
servés
né co
memb
de sur
lra pl
avec
saines
ration
a Pr
superl
aussi
a Pro
eux.
C'est
indul
ablea
ontri
ainte

qui leur servira comme de lettre de créance. Discutés en présence de Mgr. l'Evêque de Montréal, assisté de Mgr. l'Evêque de Saint Hyacinthe, de Mgr. le Coadjuteur de Montréal et de Mr. le Supérieur du Séminaire, dans une assemblée extraordinaire, ils ont été ratifiés par le conseil réuni et auront plus que jamais force de loi. Puissent-ils être bien observés ! Quand dans un corps tout est coordonné comme il faut, tout va bien. Que tous les membres de l'Association se fassent un devoir de suivre ces règles, et l'Association deviendra plus florissante que jamais ! Rivalisant avec les autres grandes Associations diocésaines, la *Tempérance*, l'*Archi-confrérie*, l'*Adoration perpétuelle*, la *Saint Vincent de Paul*, la Propagation de la Foi, comme un fleuve superbe, qui fertilise le pays qu'il parcourt aussi bien que celui qu'il laisse à la source, la Propagation de la Foi enrichira à la fois et ceux qui donnent et ceux qui reçoivent. C'est ce qu'on peut voir par le tableau des indulgences qui fait suite au Règlement. Ce tableau, le plus complet qui soit encore, ne contribuera pas moins à enflammer d'une sainte ardeur les associés, car en même temps

qu'il montre la prédilection des souverains pontifes pour cette œuvre, il découvre à ceux qui en sont membres, les avantages qu'ils en peuvent retirer. Aussi serait-il à souhaiter que chaque bureau ou division, chaque paroisse eut ce tableau avec le règlement, surmonté de l'image de Saint François-Xavier. Ces objets parleraient d'eux-mêmes, lors même qu'on ne les ferait pas parler. Enfin, comme il y a des réunions et générales et particulières, après avoir dit un mot du nombre, du besoin et de la reconnaissance des missions secourues, on a ajouté quelques prières qu'on pourra réciter alors, si on le juge à propos. Puisse la divine bonté bénir le tout et en tirer sa gloire ! Puisse la Propagation de la Foi y trouver un secours puissant et devenir de plus en plus prospère !



PRE

P

V

T

A

S

A

L

MM

CONSEIL CENTRAL

DE

L'ASSOCIATION.

PREMIER PRESIDENT : Mgr. l'Evêque de Montréal.**Président :** M. A. Laframboise.**Vices-Présidents :** { M. P. Lacombe.
M. E. Hudon.**Trésorier :** M. O. Berthelet.**Assist.-Trésorier :** M. A. Larocque.**Secrétaire :** M. J. Dufaux.**Assist.-Secrétaire :** M. L. Beaudry.**Directeur :** Un prêtre du Séminaire.**MEMBRES DU CONSEIL :****MM. C. S. Cherrier.**

W. C. H. Coffin.

J. U. Beaudry.

P. Jodoin.

Ferd. Perrin.

N. B. Desmarteau.

MM. O. Le Blanc.

A. Pinsonneault.

P. J. Beaudry.

H. Paré.

R. Trudeau.

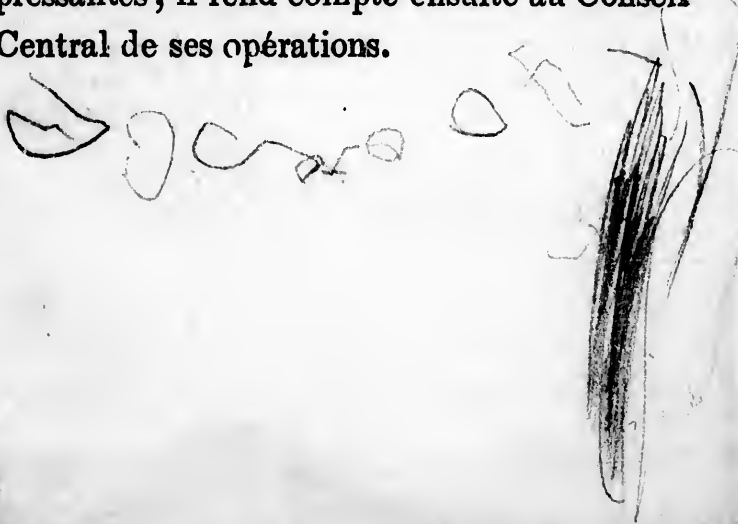
N. Valois.

CONSEIL PARTICULIER DE LA VILLE.

Il se compose du Président et des Vice-Présidents, du Trésorier et Assistant-Trésorier, du Secrétaire et Assistant-Secrétaire, du Directeur, et de plus, des Chefs de Division.

Il se réunit régulièrement tous les deux mois, au temps et au lieu fixés par lui, et extraordinairement, quand des raisons graves l'y obligent.

Il règle les affaires de détail et les plus pressantes ; il rend compte ensuite au Conseil Central de ses opérations.



LETTRE PASTORALE

DE

MONS^{GR}. L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL

POUR L'ENCOURAGEMENT DES ASSOCIATIONS

DE LA PROPAGATION DE LA FOI

ET DE LA COLONISATION.

IGNACE BOURGET, par la miséricorde de Dieu
et la grâce du Saint Siège Apostolique, Evêque
de Montréal, etc., etc., etc.

*Au Clergé, aux Communautés et aux Fidèles de
notre Diocèse, Salut et Bénédiction en N. S. J. C.*

Nous profitons, N. T. C. F. de la publication de nos Annales Canadiennes, pour vous faire part de certains plans que depuis longtemps Nous mûrissions, pour une plus grande extension des Associations de la Propagation de la Foi et de la Colonisation des *Townships*. Ces deux œuvres Nous paraissent si essentielles à la prospérité spirituelle et temporelle de ce diocèse, que Nous regardons, comme un de nos devoirs, de travailler sans relâche à en assurer le plein succès, et la permanence.

Nous allons avant tout, vous donner un extrait de la lettre que les Evêques de cette Province adressèrent le 11 mai dernier, aux fidèles confiés à leur

sollicitude, pour leur montrer les précieux avantages de ces deux associations, et les exhorter à y contribuer de toutes leurs forces. Nous croyons, N.T.C.F. que vous aimerez à avoir, entre les mains, un écrit inspiré à vos Pasteurs, pour vous donner la connaissance et l'amour du bien. Ce document public et authentique peut devenir un héritage de famille, en passant dans un livre destiné à souffler sans cesse l'esprit de foi et de piété au cœur de tous les catholiques, que le zèle de la religion dévore.

Voici comment s'expriment tous ces Evêques, réunis en assemblée pour aviser aux meilleurs moyens de pourvoir à vos plus chers intérêts. Après avoir découvert à leurs brebis les sources bourbeuses dont les eaux empoisonnées donnent la mort à l'âme, ils leur indiquent, en ces termes, les motifs qui les doivent porter à favoriser de toutes leurs forces, une association dont la prière et l'aumône ne sauraient manquer de leur assurer pour toujours la possession du précieux trésor de la Foi, en faisant couler dans les pays lointains l'influence de leur charité.

“ Nous vous avons indiqué, N. T. C. F., plusieurs
“ moyens de détruire en vous la chaire de pestilence,
“ et d'en chasser l'ignorance, source malheureuse de
“ tant de damnables erreurs. Il est cependant un
“ ennemi bien plus à craindre, et contre lequel il
“ nous importe de vous mettre en garde; c'est la
“ mauvaise vie qui, à coup sûr, a enfanté plus d'hé-
“ résies, et perdu plus d'âmes que l'ignorance, quel-
“ que préjudiciable qu'elle soit. En effet vos oreilles

“ catholiques ont sans cesse, depuis votre plus tendre enfance, retenti de cette sentence de l'Apôtre
“ St. Jacques : *la foi sans les œuvres est morte*. Et
“ par conséquent cette foi, loin de justifier, rend plus
“ coupable, et expose à de plus grands châtimens,
“ si les œuvres ne l'accompagnent. Notre devoir est
“ donc de vous avertir charitablement, avec l'Apôtre
“ St. Pierre, de bien travailler à rendre certaine votre
“ vocation et votre élection par la pratique de toutes
“ sortes de bonnes œuvres. *Magis satagite, ut per*
“ *bona opera certam vestram vocationem et electionem*
“ *faciatis* (II. Pet. I. 10). Pour cela, nous vous ex-
“ hortons instamment à embrasser avec ardeur, et à
“ favoriser de toutes vos forces l'œuvre de la Propa-
“ gation de la Foi, qui vous est déjà si connue, et
“ qui est une source de tant de bénédictions. Cette
“ admirable société remplit aujourd'hui le monde de
“ ses œuvres lumineuses qui brillent aux yeux de
“ toutes les nations, et qui font glorifier partout le
“ Père qui est aux cieux. *Luceat lux vestra coram*
“ *hominibus ut videant opera vestra bona, et glorifi-*
“ *cent patrem vestrum qui in cœlis est* (Math. V. 16).
“ Jetée en terre, comme le grain de senevé, il n'y a
“ pas encore trente ans, elle est déjà devenue un
“ grand arbre qui ombrage l'univers, et dont les fruits
“ délicieux rassasient maintenant des peuples de
“ toute origine. Semblable à la source du paradis
“ terrestre, elle s'est partagée en quatre grands fleu-
“ ves, pour arroser toutes les parties de l'ancien et
“ du nouveau monde ; et les nations altérées de la

“ vérité évangélique se courbent sur ses rivages, pour
“ boire à longs traits ses eaux vivifiantes qui jaillis-
“ sent jusqu’à la vie éternelle.

“ Cette association descendue du ciel, bénie par
“ les pasteurs de l’Eglise, encouragée par tout ce
“ qu’il y a de cœurs généreux, fonde des évêchés,
“ bâtit des églises, établit des missions où, comme
“ aux beaux jours de l’Eglise naissante, le sang des
“ martyrs a plus d’une fois coulé pour devenir la se-
“ mence de nouveaux chrétiens. Elle transporte et
“ nourrit les hommes apostoliques qui, semblables à
“ des nuages bienfaisants, vont répandre la céleste
“ rosée sur les terres brûlantes et le sol aride de l’in-
“ fidélité. Elle fait publier dans toutes les langues
“ les merveilles de Dieu, et les bontés miséricor-
“ dieuses de sa mère. Elle fait couler les eaux saintes
“ du baptême sur des milliers de têtes qui, jusqu’a-
“ lors, n’avaient porté d’autre joug que celui du dé-
“ mon. Elle ouvre à d’innombrables pécheurs les
“ portes de la piscine sacrée de la pénitence, où se
“ lavent les honteuses souillures de la gentilité. Elle
“ présente à des cœurs purifiés le festin délicieux de
“ la divine eucharistie, dont la douceur surpasse tout
“ sentiment. En un mot elle prépare pour le ciel
“ une infinité d’âmes, que l’ignorance et les passions
“ entraînaient vers l’abîme éternel.

“ Maintenant quel est le cœur catholique qui ne
“ batte de joie, au simple récit du bien immense
“ opéré par cette œuvre incomparable ? Quel est
“ celui parmi vous qui ne voulût acheter, au prix des

“ plus pénibles sacrifices, le bonheur de pouvoir y
“ participer? Cependant l'Eglise notre bonne mère
“ ne demande pour cela que la récitation d'un *pater*
“ et d'un *ave*, chaque jour, et l'aumône d'un sou par
“ semaine. Et il se trouverait parmi nous des chré-
“ tiens assez lâches pour négliger de prendre part à
“ une œuvre si excellente! Hélas! ils compren-
“ draient bien peu ce que c'est que le salut des âmes,
“ l'œuvre par excellence, l'œuvre pour laquelle un
“ Dieu s'est fait homme et s'est sacrifié sur la croix.

“ Il s'en faut toutefois, N. T. C. F., qu'on ait à re-
“ procher à notre pays, si éminemment catholique,
“ cette mortelle indifférence, qui mériterait d'être
“ pleurée avec des larmes de sang. Grâce à l'infinie
“ Miséricorde et au zèle du clergé, l'œuvre de la
“ Propagation de la Foi existe parmi nous depuis
“ assez longtemps, et l'on peut montrer avec com-
“ plaisance le bien qu'elle y a déjà produit. Toute-
“ fois, il faut en convenir, elle n'est pas aussi géné-
“ ralement établie qu'elle devrait l'être, et c'est pour
“ cela que nous réunissons aujourd'hui nos voix pour
“ vous conjurer de nous aider à garder soigneuse-
“ ment la foi que nos pères ont implantée sur ce sol,
“ et qu'ils nous ont laissée comme le plus précieux
“ héritage. Vous ne résisterez pas aux motifs que
“ nous allons vous alléguer, dans l'ardente charité
“ de J. C. qui nous presse de ne rien négliger de
“ tout ce qui peut contribuer à la conservation de ce
“ dépôt sacré. Il s'agit d'abord de garder pour nous
“ ce trésor inestimable. Or le moyen le plus court et

“ le plus certain de nous assurer cet avantage, c'est
“ de travailler avec zèle à le communiquer à nos
“ frères, à quelque pays et à quelque nation qu'ils
“ appartiennent. Car dans un cœur vraiment catho-
“ lique s'ajustent parfaitement, et avec un ordre ad-
“ mirable, toutes les nationalités, les origines, les
“ habitudes. Tout s'y perd et s'y confond : une
“ seule chose s'y retrouve toujours, c'est la charité
“ qui nous fait aimer tout le monde pour Dieu. Un
“ peuple, qui communique la foi aux autres peuples
“ par sa prière et son aumône, fait assurément une
“ œuvre plus agréable à son Créateur que s'il nour-
“ rissait tous les pauvres. Si donc, comme on n'en
“ saurait douter, un seul verre d'eau froide donné
“ pour l'amour de Dieu, peut procurer une gloire
“ éternelle, quelle récompense ne mérite pas le zèle
“ charitable qui fait couler un fleuve d'eau vive, pour
“ abreuver des milliers de pauvres âmes plongées
“ dans les ténèbres de l'erreur ou de l'infidélité. Un
“ peuple d'apôtres pourrait-il être sans foi ? Oh !
“ non, assurément non. Au contraire, plus il fera
“ d'efforts pour porter au loin le divin flambeau, qui
“ doit luire aux yeux de toutes les nations, plus sa
“ foi deviendra vive et animée.

“ Nous en avons un exemple bien frappant dans
“ la France, d'où sortirent nos pères pour venir évan-
“ geliser ce pays, et le soumettre au joug de la reli-
“ gion. A quoi faut-il attribuer la conservation de
“ la foi dans cet empire, au milieu des épouvantables
“ commotions qui l'agitent depuis plus d'un demi-

ge, c'est
r à nos
on qu'ils
t catho-
rdre ad-
ines, les
nd : une
a charité
eu. Un
peuples
ent une
il nour-
on n'en
e donné
e gloire
s le zèle
ve, pour
longées
ité. Un
? Oh !
s il fera
eau, qui
plus sa

ant dans
air évan-
e la reli-
ation de
antables
n demi-

“ siècle, et qui ont renversé trois trônes et tous les
“ gouvernements populaires, dont on y a voulu faire
“ l'essai ? N'est-ce pas évidemment à cette foi vive
“ qui, malgré l'impiété d'un grand nombre, y est res-
“ tée profondément enracinée ? Ce pays si agité, où
“ les sceptres et les institutions humaines se brisent
“ comme de l'argile, ne possède encore sa foi antique
“ que parce qu'il la communique aux autres. Chaque
“ année, on voit sortir de son sein une troupe ardente
“ d'hommes apostoliques qui se partagent le monde
“ infidèle. Pour les soutenir dans les travaux de
“ leur pénible ministère, des milliers de mains sup-
“ pliantes se lèvent vers le Ciel : des milliers de bou-
“ ches font entendre le cri de la prière au cœur de
“ Jésus, l'auteur et le consommateur de la foi : des
“ milliers de bourses font couler le fleuve de la cha-
“ rité dans les pays lointains, où les missionnaires
“ vont faire briller la lumière de l'Evangile. Mais
“ supposons, ce qu'à Dieu ne plaise, que la religion
“ nous abandonne pour aller porter ses bienfaits à
“ des peuples plus fidèles ; que verriez-vous alors, N.
“ T. C. F. ? Ce que l'on a vu partout où l'impiété
“ a pu prévaloir. Vous verriez vos prêtres égorgés,
“ ou chassés du sol de la patrie, vos églises profa-
“ nées, vos belles fêtes abolies. Dès lors, il ne vous
“ resterait plus de pasteurs pour laver vos tendres
“ enfants dans les eaux saintes du baptême ; pour les
“ instruire, les purifier de leurs fautes, et les nourrir
“ du pain des anges. Hélas ! au contraire, ces pau-
“ vres enfants seraient livrés à l'enseignement de

“ maîtres irréligieux, qui prendraient à tâche de sé-
“ duire leur esprit et de gâter leur cœur. Et vous-
“ mêmes, vous n’auriez plus auprès de vous l’homme
“ de Dieu qui vous soulage, quand vous êtes dans
“ la douleur ; qui vous montre la route du ciel, quand
“ vous vous en écarter ; qui vous réconcilie, quand
“ vous avez le malheur de vous souiller par le péché ;
“ qui vous administre le pain des forts, quand vous
“ êtes faibles ; qui vous porte les dernières consola-
“ tions de la religion, quand il vous faut quitter ce
“ monde ; qui verse sur votre tombe l’eau sainte mê-
“ lée de ses larmes, quand vos corps y sont descen-
“ dus pour s’y reposer à l’ombre de la croix, en at-
“ tendant le grand jour de la résurrection ; qui vous
“ suit, après votre trépas, dans le monde inconnu
“ où vous êtes entrés, tenant en main le calice plein
“ du sang de l’agneau sans tache, pour supplier le
“ Souverain Juge de daigner vous recevoir dans le
“ lieu de rafraîchissement, de repos et de paix.

“ Ces détails vous font sans doute frémir, et vous
“ ne voudriez pas pour tout au monde vous exposer,
“ ainsi que vos enfants, à de si épouvantables mal-
“ heurs. Cependant vous n’avez là qu’une très faible
“ esquisse des horreurs qui se sont commises, pour
“ la même cause, en d’autres contrées. Il nous im-
“ porte donc de travailler de toutes nos forces à les
“ éloigner à jamais de ce pays. Or quel est, N. T.
“ C. F., le moyen infailible pour cela ? Nous vous
“ le répétons, c’est le zèle pour la Propagation de la
“ Foi. Dieu vous aimera, si vous aimez et pratiquez



“ sa religion. Il ne vous l’ôtera jamais, si vous vous
“ empressiez de la répandre et de la faire fleurir dans
“ les pays qui, jusqu’à cette heure, sont encore en-
“ sevelis dans les ombres de la mort. Mais quand
“ même un si grand malheur ne serait pas à craindre
“ pour ce pays, il y a bien d’autres motifs qui doi-
“ vent aussi vous enflammer de zèle pour cette
“ œuvre si belle ; il en est un surtout qui nous paraît
“ des plus pressants, et qui ne peut manquer de faire
“ impression sur vous. C’est qu’en augmentant les
“ ressources de l’œuvre, vous la mettez en état de
“ multiplier les secours religieux qu’il importe de
“ procurer à nos compatriotes, pour les aider à se
“ fixer sur cette terre que la Divine Providence nous
“ a léguée comme la part de notre héritage. Vous
“ comprenez aisément que nous voulons vous parler
“ de la colonisation des terres incultes de la couron-
“ ne, qui vous sont offertes par le gouvernement à
“ des conditions si avantageuses. Nous n’avons pas
“ besoin de vous dire que des milliers de compa-
“ triotes gémissent à l’heure qu’il est sur la terre
“ étrangère où ils allaient chercher fortune ; que plus
“ de vingt mille de nos jeunes gens se condamnent
“ au travail pénible des chantiers, pour n’être pas
“ forcés de quitter leur patrie. Cependant des mil-
“ lions d’acres d’excellente terre, près de vos portes,
“ n’attendent que des bras forts et vigoureux pour
“ se dépouiller des antiques forêts qui les ombrage-
“ gent, et pour récompenser au centuple la main in-
“ dustrielle qui les voudra cultiver. Il importe

“ donc de diriger de ce côté-là ceux de nos frères
“ qui seraient tentés d’émigrer, et de les retenir
“ ainsi dans le sein de notre patrie, assez vaste et
“ assez riche pour renfermer et nourrir une popula-
“ tion beaucoup plus nombreuse. Or le moyen le
“ plus efficace sans contredit pour cela, c’est de pro-
“ curer, autant que possible, aux nouveaux colons
“ les secours religieux dont ils jouissaient dans leurs
“ paroisses. C’est donc ce que doit avoir à cœur de
“ faire la société de la Propagation de la Foi.

“ Une autre œuvre digne de toutes vos sympathies,
“ N. T. C. F., est de procurer le même bonheur au
“ grand nombre de nos compatriotes, qui sont disper-
“ sés sur notre longue frontière, et qui y sont réduits
“ à une affreuse misère spirituelle. Là, malgré tous
“ les avantages qu’on leur promet, ils sont pour la
“ plupart, comme des brebis errantes, sans temples
“ et sans pasteurs. Hélas ! les joies de nos fêtes
“ religieuses ne leur sont plus connues ! Ils ne
“ voient plus briller le clocher de l’église de leur
“ paroisse, qui réjouissait si fort leurs yeux dans les
“ beaux jours de leur enfance ! Ils n’entendent plus
“ le son béni de ces cloches harmonieuses, qui fai-
“ saient vibrer dans leurs jeunes cœurs le délicieux
“ sentiment de la piété. Nos touchantes cérémonies
“ ne déploient plus à leurs yeux attendris leur pompe
“ majestueuse ! La voix des pasteurs qui leur avaient
“ appris à bégayer le nom de Dieu, ne vient plus ré-
“ jouir leurs oreilles. Ah ! qu’ils s’ennuient sur cette
“ étrangère, où ils ne peuvent plus répéter les doux

“ cantiques qu'ils chantaient si joyeusement, quand
“ ils étaient près de vous. Semblables aux malheu-
“ reux enfants d'Israël, errants sur les bords des
“ fleuves de Babylone, comme ils pleurent amère-
“ ment, au souvenir de leurs pères qui ne vivent que
“ pour eux; de leurs mères qui ne comptent que par
“ leurs larmes les longs moments de leur absence,
“ de leurs amis et de leurs voisins dont la société
“ leur était si agréable! Ces tristes gémissements
“ de vos frères, loin de la patrie, réveillent sans doute
“ en vous, N. T. C. F., l'amour du sol natal, et vous
“ fortifient dans la résolution de vous y fixer plus
“ fortement que jamais. Ils doivent vous inspirer
“ en même temps l'ardent désir de voir revenir au
“ milieu de vous tant de parents et d'amis, dont l'é-
“ loignement vous cause tant de regrets. Puisse-
“ t-elle bientôt sonner pour eux tous l'heure si dé-
“ sirée du retour dans le sein de la famille!

“ Vous portez en outre un bien vif intérêt aux
“ jeunes gens laborieux qui, dans l'espoir de s'assu-
“ rer quelque bien-être par la suite, vont travailler
“ dans les chantiers qui s'ouvrent partout au milieu
“ de nos vastes forêts. Vous devez souhaiter qu'eux
“ aussi ils puissent, après plusieurs années de pé-
“ nibles travaux, venir se reposer de leurs fatigues,
“ non loin du lieu de leur naissance, et se fixer sur
“ une terre qu'ils auront acquise au prix de tant de
“ dangers.

“ C'est dont, N. T. C. F., dans l'intérêt des uns
“ et des autres, comme dans votre intérêt et celui de

“ vos enfants, que nous venons vous exhorter à favo-
“ riser la colonisation. Mais comme, pour vaincre
“ les difficultés, les efforts réunis d'un grand nombre
“ ont beaucoup plus de succès, nous croyons devoir
“ vous recommander de former dans ce but certaines
“ associations, telles qu'il en existe déjà dans le
“ pays, et que vos pasteurs seront bien aises de vous
“ faire connaître. Si nous vous faisons cette recom-
“ mandation, c'est que rien ne saurait être plus
“ agréable à notre cœur, que de vous voir demeurer
“ avec nous sur cette terre qui vous a été préparée
“ par la Divine Providence, et y jouir du bonheur
“ attaché aux vertus patriarcales qui vous ont été
“ léguées par vos pères.”

A ces motifs si puissants pour vous faire aimer et embrasser les Associations de la Propagation de la Foi et de la Colonisation, nous ajoutons, N. T. C. F., quelques dispositions que Nous jugeons à propos de faire, pour leur donner plus d'extension parmi vous. Nous allons vous parler le langage paternel, parce que c'est au cœur de nos enfans que nous parlons.

1^o. Réservez quelques petits coins de vos champs pour y jeter la semence dont le produit sera consacré à Dieu. Par exemple, semez, chaque printemps, une planche pour la Propagation de la Foi et la Colonisation, une autre pour vos pauvres, une autre pour vos Ecoles, votre Couvent, vos autres bonnes œuvres en un mot.

Que le marchand, l'ouvrier, le navigateur établisse de même, sur son gain, la part qu'il offrira à Dieu,

en la destinant à quelque bonne œuvre. C'est le conseil que nous vous donnions dans notre Lettre du 6 janvier 1850. Nous savons qu'il y en a parmi vous qui le pratiquent. Nous ne craignons pas de l'assurer.

2°. Soyez fidèles, N. T. C. F., à votre *Pater* et *Ave* de la Propagation de la Foi, et joignez-y toujours la pieuse invocation : *St. François-Xavier, priez pour nous*. C'est le cri de ralliement, auquel se reconnaissent les Associés, d'un bout du monde à l'autre. C'est le soupir qui s'échappe, à chaque instant, de la poitrine embrasée de l'Association ; et va, comme un trait brûlant, percer le cœur d'un saint, qui fut toujours insatiable, dans sa soif du salut des âmes. C'est la voix si suppliante de la société tout entière qui, du Levant au Couchant, du Septentrion au Midi, s'élève au ciel, des millions de fois par jour, pour demander à Jésus, par Marie, la conversion de cinq cent millions de pauvres âmes, qui marchent dans la large route de l'Enfer. Car un recensement du monde entier faisait monter, il y a quelques années, la population du Globe à huit cent millions d'habitants ; et là-dessus, le croiriez-vous, N. T. C. F., on ne comptait guères que trois cent millions de catholiques, les seuls, comme vous le savez, qui soient dans le bon chemin. Encore, sur ce petit nombre, combien qui se damnent, pour abuser du bienfait de la foi ? Oh ! Dieu, que d'âmes perdues ! Quel cœur pourrait y être insensible. Quel catholique refuserait de contribuer au salut d'une de ces

Âmes infortunées ? Dieu étant bon, comme il l'est, n'est-il pas à croire qu'il accorde plus d'une âme au zèle de chaque Associé ? Supposez donc trois cent millions de catholiques en prière, pour obtenir la conversion de deux cent millions de schismatiques et hérétiques, et de trois cent millions de payens et infidèles ; ne voyez-vous pas que bientôt il n'y aurait plus sur la terre qu'un seul Pasteur et une seule bergerie ! Et si ce vœu ne s'accomplit pas, ne serait-ce point, parce qu'il y aurait parmi nous indifférence à la perte de tant d'âmes ? Oh ! quelle est inexplicable cette indifférence !

Pour vous animer, N. T. C. F., à bien prier, Nous vous dirons ici que ceux qui travaillent au saint ministère, ne peuvent attribuer les conversions extraordinaires qui s'opèrent de nos jours, qu'à la puissance de la prière. C'est entr'autres le témoignage qu'en rend le célèbre Cardinal Wiseman, qui assure qu'en Angleterre, des hommes qui n'ont jamais ni lu de livres, ni vu d'Eglises, ni entretenu de Prêtres catholiques, sont tout-à-coup convaincus intérieurement de la vérité, et demandent instamment à l'embrasser. C'est qu'ils sont, sans le savoir, les heureuses conquêtes de cette armée de croisés, enrolés sous l'étendard de la prière, pour faire rentrer sous le domaine de la sainte Eglise Romaine, le pays que l'erreur a enseveli dans les ombres du schisme, de l'hérésie et de l'infidélité. Joignons-nous tous, N. T. C. F., à ces invincibles bataillons qui, avec la prière et l'aumône, font triompher, en tous lieux,

l'anti
force
des p
trav
s'élè
ronn
part
est
les d
cism
qui
lui
notr
3
che
pag
vou
me,
son
d'u
ple
lar
à d
for
qu
da
ne

de
po

l'antique catholicisme. Voyez comme, avec toute la force de sa première jeunesse, il se soutient au milieu des plus violentes commotions : comme il pénètre à travers les ruines des empires écroulés : comme il s'élève au-dessus des débris des sceptres et des couronnes pulvérisés. Quel cœur noble ne voudrait pas partager l'honneur de tant de victoires ? Oh ! qu'il est beau le catholicisme, qui combat si puissamment les combats du Seigneur ! Qu'il est bon ce catholicisme qui nous abreuve des eaux vives de la vérité, qui jaillissent jusqu'à la vie éternelle ! Après cela, lui refuserions-nous le secours de notre prière et de notre aumône dont il a un indispensable besoin ?

3°. Lisez, N. T. C. F., avec attention, et attachez-vous à bien comprendre les Annales de la Propagation de la Foi. Ces touchantes histoires, en vous révélant les hideuses superstitions du paganisme, vous feront mille fois bénir le Seigneur qui, dans son infinie bonté, vous a fait naître dans le sein d'une Religion, qui ne respire que charité. Vous pleurerez, à la vue des cruelles immolations de vieillards, de femmes et d'enfants, sacrifiés tous les jours à de brutales passions. Vous ne verrez pas, sans fondre en larmes, les milliers d'enfants de la Chine, que les pourceaux et les chiens mangent tout vivant, dans les rues, où les jettent des mères barbares, qui ne veulent point les nourrir.

D'un autre côté, vous serez étonnés des prodiges de grâces opérés au milieu de tant de crimes, et pour la conversion de ces pauvres peuples que la

malice du démon a chargés de chaînes pesantes. Vous serez hors de vous-mêmes, à la vue du zèle que déploient les nouveaux chrétiens, pour la conversion de leurs frères. Vous admirerez un jeune homme, qui attire lui seul, à la Religion, cinquante payens. Vous serez attendris, jusqu'aux larmes, en suivant du cœur un vénérable vieillard qui, courbé sous le poids de soixante dix années, fait six cents lieues, pour convertir sa mère mourante. Est-il quelqu'un parmi vous qui tienne ceutre de pareils exemples? Nous vous l'avouons ici, N. T. C. F., dans l'amertume de notre âme, nous sommes tout interdit et couvert de honte, en nous comparant à ces généreux Néophytes. Hélas! que nous faisons peu de choses, pour des âmes si malheureuses, et qui ont coûté si cher!

Ces relations si touchantes auront, Nous n'en doutons pas, l'effet de susciter dans chaque Paroisse, quelque cœur généreux, qui fasse de l'Association de la Propagation de la Foi, son affaire propre; qui aille de maison en maison enrôler des Associés, en formant des dizaines et des centuries; qui mette son plaisir à s'entourer, le soir, de voisins et d'amis, pour leur lire et leur expliquer les Numéros des Annales, à mesure qu'ils arrivent; qui ne se présente, chaque semaine, ou chaque mois, à la porte des Associés, pour recueillir leurs modiques contributions: qui n'ait ses industries et ses moyens, pour faire prospérer une œuvre, qui fait des Apôtres, des Martyrs, des Confesseurs et des Vierges sur la terre, et des Bien-

heur
où il
de la
ils ex
tingu
entre
de fo
C
à vo
père
Parc
tre f
ront
gué
4
règle
Rien
moir
ble,
lesq
quan
C
les
avo
de l
che
leur
ses
re l
P

heureux dans le Ciel. Car il est visible que partout où il se trouve de ces hommes zélés, la Propagation de la Foi est en honneur. Aussi les paroisses où ils exercent leur zèle occupent-elles des places distinguées dans la liste des recettes. Qu'il y ait donc entre toutes, une noble émulation, un saint combat de foi et de charité.

Conservez soigneusement ces Annales, qui diront à vos enfans, et petits enfans ce que faisaient leurs pères, pour la gloire de la Religion, l'honneur de la Paroisse, le bonheur de la famille. Héritiers de votre foi, aussi bien que de vos champs, ils prospéreront dans leurs voies, parce que vous leur aurez légué la bénédiction promise à la charité.

4^o. Observez N. T. C. F., ponctuellement les règles de l'Association de la Propagation de la Foi. Rien de plus simple que son organisation ; et néanmoins rien de plus parfait. Ce qu'il y a d'admirable, c'est que la société fait des œuvres étonnantes ; lesquelles ne coûtent presque rien aux particuliers, quand chacun veut bien y mettre du sien.

C'est pour ranimer le zèle des règles, que Nous les faisons réimprimer pour que chacun y puisse avoir recours au besoin. On y joindra des modèles de listes de dizaines et de centuries, afin que les chefs de cette sainte Milice puissent tenir facilement leurs comptes, et les prouver par les quittances mises au bas, par les trésoriers. On verra tout-à-l'heure l'usage de ces tableaux de recettes.

Pour la même raison, nous allons rétablir le Con-

seil Central de Montréal, que notre union avec l'Association de Lyon, nous avait engagé à supprimer. Mais nous aurons, pour nous justifier de ce rétablissement auprès de ce Bureau, des raisons péremptoirs. Les voici en deux mots.

Nous avons à fixer, sur notre sol, les domestiques de la foi, nos propres concitoyens. Un des moyens les plus efficaces est de faire marcher à la tête des colons le Prêtre, la croix à la main. Il faut à ce peuple colonisateur des temples et des Ministres du Seigneur. Mais il est pauvre ; et dans les commencements, qui en fera les frais ? L'Association de la Propagation de la Foi, si l'appel que nous faisons aujourd'hui est entendu. Il faut aussi à des jeunes colons sans expérience, de bons guides. Où les trouveront-ils ? Dans le Conseil Central. Car il se composera d'hommes religieux et patriotes, toujours prêts à faire servir un bon conseil, leurs connaissances légales et leur haute influence dans la société, à l'avantage des nouveaux habitants des *Townships*.

Chaque paroisse voit chaque année émigrer une partie de ses jeunes gens ; et elle ne manque pas de les suivre, dans leurs courses aventureuses. Elle est donc intéressée à la fixer sur le sol natal. Elle y contribuera de sa part, par ses souscriptions à l'œuvre de la Propagation de la Foi ; et elle devra s'identifier avec leurs besoins, chaque fois qu'elle le pourra. Or, au moins une fois par année, il s'en présentera une occasion solennelle. Car tous les ans, à la Fête de St. Jacques, (25 juillet), il y aura à l'Evê-

ché,
jute
Con
dépr
cam
mer
quel
cette
lons
nant
des
ront
tes ;
qu'il
sion

C
tés,
den
but
T
avo
pers
bell
aux
fait
ne
qu'
dor
rieu
d'h

ché, sous notre présidence, ou celle de notre Coadjuteur, une assemblée composée des Membres du Conseil Central, qui représenteront la ville, et des députés de chaque Paroisse, qui représenteront les campagnes. Chaque Association Paroissiale nommera son député à l'Assemblée Générale, dans laquelle chacun des dits députés fera connaître les recettes de sa localité, et exposera les besoins des colons ci-devant ses co-paroissiens. L'on voit maintenant que le nombre des listes constatera le nombre des sections dans chaque Paroisse. Car elles y seront exhibées, pour prouver l'exactitude des recettes; et fixera le nombre des Numéros des Annales, qu'il faudra délivrer pour chaque Paroisse ou Mission.

Ce ne sera qu'après avoir entendu tous ces députés, que le Conseil Central procédera sous la présidence du Grand Vicaire de l'Association, à la distribution des fonds de l'Association.

Telles sont, N. T. C. F., les dispositions que Nous avons cru devoir adopter, après avoir pris conseil des personnes les plus sages et les plus dévouées à cette belle œuvre. Il ne Nous reste plus qu'à la déposer aux pieds du Père Céleste de qui vient tout don parfait. Nous ayant donné son Fils bien-aimé, pourrait-il ne pas bénir une société, qui glorifie son nom jusqu'aux extrémités de la terre. Nous en recommandons le succès à la B. Vierge Marie, et à son glorieux Epoux St. Joseph, dont nous faisons aujourd'hui la touchante et joyeuse fête de famille. Tous

deux ayant rendu muettes les fausses divinités de l'Egypte, quand ils y portèrent Jésus-Enfant, pourraient-ils ne pas employer leur puissant crédit au Ciel, pour faire tomber, à ses pieds les idoles de tant de pays infidèles ? Nous la confions aux soins charitables de tous les Anges et de tous les saints. Au comble du bonheur céleste, ils comprennent mieux que nous ce que vaut une âme qui louera Dieu toute l'éternité. Enfin, nous la recommandons à vos continuelles prières, bons et fervents associés. Dieu, n'en doutez pas, vous le rendra dans ce monde, au centuple ; et puis, quel ne sera pas votre bonheur, quand, au sortir de ce monde, vous vous verrez escortés dans l'autre de beaucoup d'âmes que vous aurez sauvées ; et qui viendront vous remercier, à la porte du Paradis, pour s'unir à vos cantiques sacrés dans la Bienheureuse Eternité.

Donné à Montréal, le dix-neuf mars, mille huit cent cinquante-un, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre Secrétaire.

† IG. EV. DE MONTREAL.

Par Monseigneur,

JOS. OCT. PARE, *Chanoine Secrétaire.*



No.	DIVISION.	Œuvre de la Propagation de la Foi.		PERCEPTION DES SOUSCRIPTIONS.												Nom du Chef de Division.	
		PERCEPTION DES SOUSCRIPTIONS.												*N°.....			
Usage de cette feuille.		Nom des Chefs de Centurie.															
		Epoque du versement des Chefs de centurie.	1 ^{re} nom	2 ^e nom	3 ^e nom	4 ^e nom	5 ^e nom	6 ^e nom	7 ^e nom	8 ^e nom	9 ^e nom	10 ^e nom	Total par mois.				
Le Chef de Division, 1^o met sur cette feuille son nom, celui des chefs de centurie; 2^o écrit le n^o de la division; 3^o pose dans les cases ci-après sous le n^o et l'époque respectifs, les souscriptions perçues; 4^o additionne à la fin ces mêmes souscriptions; 5^o fait inscrire au verso par le trésorier les quittances des souscriptions qu'il lui remet. A la fin de l'année il présente cette feuille au trésorier qui en transcrit une copie dans son registre privé.		Janvier.															
		Février.															
		Mars.															
		Avril.															
		Mai.															
		Juin.															
		Juillet.															
		Août.															
		Septemb.															
		Octobre.															
		Novemb.															
		Décemb.															
Total par Chef.			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10					

DATES.	QUITTANCES FAITES ET SIGNÉES PAR LE TRÉSORIER.	MONTANT DES QUITTANCES.
JANVIER.	1854 Sophie Costantini	5
FÉVRIER.	Rue de Pelle Tondeau	5 11
MARS.	Revue de Pelle Tondeau	12 6
AVRIL.	Sophie Costantini	
MAI.	Maryse	
JUIN.		
JUILLET.	Rue de Pelle Tondeau	
AUT.	Revue de Pelle Tondeau	5 6
SEPTEMBRE.	Rue de Pelle Tondeau	1 3
OCTOBRE.		
NOVEMBRE.	Revue de Pelle Tondeau	2 6
DÉCEMBRE.		
Total.		

N ^o DIVISION.		N ^o CENTURIE.	Œuvre de la Propagation de la Foi.										Nom du Chef de Centurie.	
—			PERCEPTION DES SOUSCRIPTIONS.											
			Nom des Chefs de Section.											
			Epoque du versement des chefs de section.	1 ^{er} nom	2 ^e nom	3 ^e nom	4 ^e nom	5 ^e nom	6 ^e nom	7 ^e nom	8 ^e nom	9 ^e nom	10 ^e nom	Total par mois.
			Janvier.											
			Février.											
			Mars.											
			Avril.											
			Mai.											
			Juin.											
			Juillet.											
			Août.											
			Septemb.											
			Octobre.											
			Novemb.											
			Décemb.											
			Total par Chef.											
Explication sur l'usage de cette feuille. — Cette feuille indique à la fois : 1 ^o la division ; 2 ^o la centurie ; 3 ^o le nom des chefs de section ; 4 ^o l'époque du versement des souscriptions ; 5 ^o le total des souscriptions ; 6 ^o le nombre et le montant des quittances.														
En conséquence le chef de centurie doit remplir le numéro de sa division et celui de sa centurie ; écrire le nom des chefs de section sous les numéros ; additionner à la fin les souscriptions perçues ; porter les souscriptions dans leurs cases respectives ; faire inscrire au verso par son chef de division les quittances des souscriptions qu'il lui remet.														
A la fin de l'année, il dresse en double cette quittance et en remet une copie au chef de division.														

Explication sur l'usage de cette feuille. — Cette feuille indique à la fois : 1^o la division ; 2^o la centurie ; 3^o le nom des chefs de section ; 4^o l'époque du versement des souscriptions ; 5^o le total des souscriptions ; 6^o le nombre et le montant des quittances.

En conséquence le chef de centurie doit remplir le numéro de sa division et celui de sa centurie ; écrire le nom des chefs de section sous les numéros ; additionner à la fin les souscriptions perçues ; porter les souscriptions dans leurs cases respectives ; faire inscrire au verso par son chef de division les quittances des souscriptions qu'il lui remet.

A la fin de l'année, il dresse en double cette quittance et en remet une copie au chef de division.

DATES.	QUITTANCES FAITES ET SIGNÉES PAR LE CHEF DE DIVISION.	MONTANT DES QUITTANCES.
1866		
JANVIER. 28	Reçu de P. L. C. Fardoux	1 = 50 =
FÉVRIER.		
MARS.		
AVRIL. 25	Reçu de P. L. C. Fardoux	1102 = 74
MAI.	Sophie Cantuigat	
JUIN.		
JUILLET.	M. L. C. Fardoux	
AOUT.		
SEPTÈMBR.		
OCTOBRE.		
NOVEMBRE.		
DÉCEMBRE.	23 Reçu de P. L. C. Fardoux	12 = 10 = 8
	Total.	
	M. L. C. Fardoux	

1876

Total.
 M. de la Propagation de la Foi.

N ^o DIVISION. N ^o CENTURIE. N ^o SECTION.	Oeuvre de la Propagation de la Foi. PERCEPTION DES SOUSCRIPTIONS.	Nom des Souscripteurs.										Nom du Chef de Section.				
		1 ^{er} nom	2 ^e nom	3 ^e nom	4 ^e nom	5 ^e nom	6 ^e nom	7 ^e nom	8 ^e nom	9 ^e nom	10 ^e nom	Total par mois.				
<i>Usage de cette feuille.</i> Sur cette feuille le Chef de Section, 1 ^o marque son nom ; 2 ^o inscrit le n ^o de la division de la centurie et de la section ; 3 ^o met sous les numéros les noms des souscripteurs, en commençant par le sien ; 4 ^o pose dans les cases respectives les sommes qu'il perçoit ; 5 ^o additionne ensuite les souscriptions reçues ; 6 ^o fait inscrire au verso par son chef de centurie les quittances des souscriptions qu'il lui remet.																
	Epoque du versement des souscripteurs.	Janvier.														
	Février.															
	Mars.															
	Avril.															
	Mai.															
	Jun.															
	Juillet.															
	Août.															
	Septembr.															
	Octobre.															
	Novemb.															
	Décemb.															
	Total par souscript.															

Section.

*N. C. T. A. C. H. A. N.

128. 754 8 21

DATES.	QUITTANCES FAITES ET SIGNÉES PAR LE CHEF DE CENTURIE.	MONTANT DES QUITTANCES.
1859		
JANVIER. 25	Reçu de Belle C. Tardieu <i>depuis le 1er Janvier</i>	L: 5. 7. 1
FÉVRIER.		
MARS. 28	Reçu de Belle C. Tardieu	L: 5. 2. 1
AVRIL. 1	Reçu de Belle C. Tardieu	
MAI.		
JUIN. 25	Reçu de Belle C. Tardieu	L: 5. 1
JUILLET.		
AOUT.		
SEPTEMBRE. 25	Reçu de Belle C. Tardieu	L: 5. 1
OCTOBRE.		
NOVEMBRE.		
DÉCEMBRE. 25	Reçu de Belle C. Tardieu	L: 5. 1
	Total.	L: 16. 10

RÈGLEMENTS

DE

L'ASSOCIATION.

L'œuvre de la Propagation de la Foi dans le diocèse de Montréal, comme dans les autres diocèses du monde catholique, a pour but de propager la vraie religion et de la soutenir.

Dans ce dessein, chaque associé donne *un sou par semaine* et dit un *Pater* et un *Ave* tous les jours avec cette invocation : *St. François-Xavier, priez pour nous.*

En revanche de cette modique aumône et de cette courte prière, l'associé a part aux bonnes œuvres et aux saints sacrifices des missionnaires, il gagne les indulgences les plus abondantes.

Total.

L: 16-10

ORGANISATION DE L'ŒUVRE.

Pour se maintenir et s'étendre, l'œuvre a ses règles, son conseil central, ses conseils particuliers et ses réunions. Or; c'est un devoir pour tout associé de les connaître et de les faire connaître.

I. REGLES DE L'ASSOCIATION.

I^o L'Association est placée sous la protection immédiate de la très Ste. Vierge et a pour patron principal St. François-Xavier. Ses patrons secondaires sont : les SS. Anges Gardiens, St. Joseph et les SS. Apôtres. Mgr. l'Evêque en est le premier président.

II^o Les fêtes de l'Association sont : le 3 mai, jour anniversaire de sa fondation, et le 3 décembre, solennité de St. François-Xavier. Ces jours là, ainsi qu'un autre jour dans l'octave des morts, des messes sont dites pour les associés et bienfaiteurs de l'œuvre, tant morts que vivants.

III^o. L'Association est régie par un conseil central siégeant à Montréal et par des conseils locaux dans chaque paroisse. Les membres de ces divers conseils sont choisis parmi les

hommes les plus recommandables sous tous rapports.

IV^o L'Association est partagée en sections, centuries et divisions. Dix souscripteurs forment une section ; dix sections, une centurie ; dix centuries, une *division*. Chaque section, centurie, division a son chef. Deplus, s'il y a moyen, chaque division a son bureau particulier, pour plus de facilité. Dans ce bureau se trouvent et le règlement et le tableau des indulgences surmontés de l'image de St. François-Xavier.

1^o Devoirs du Souscripteur.

1^o Le souscripteur a soin de remettre son aumône au chef de sa section, sans le fatiguer, ni se faire prier.

2^o Il lit les Annales, s'il le veut ; mais toujours *il se hâte* de les faire passer ensuite aux autres souscripteurs de sa section, d'après l'ordre indiqué.

3^o Il se met en état de gagner les indulgences accordées aux membres de l'œuvre, afin que tout en faisant du bien aux vivants, il en fasse aussi aux morts, sans s'oublier lui-même.

4°. Il ne néglige rien pour étendre l'Association parmi ses parents et ses connaissances ; pour cela il leur prête ses notices sur l'œuvre ; il leur en fait connaître tous les devoirs.

2° Devoirs du Chef de Section.

1°. Le chef de section va chercher, semaine par semaine, ou mois par mois, ou tous les trois mois, la souscription de ses co-associés pour la remettre à son chef de centurie, au temps fixé. Il lui présente sa liste et reçoit de lui une quittance.

2°. Il a soin que sa section soit toujours complète. Si quelques co-associés viennent à manquer ou cessent de payer, par leur faute, il les remplace sans délai par des personnes qui peuvent et qui veulent être et continuer d'être de cette belle œuvre ; autant que faire se peut, il ne prend pour sa section que des personnes de la même rue, ou au moins du même quartier.

3°. Il se trouve toujours à la distribution des Annales *ou se fait représenter*. Il les reçoit de son chef de centurie et les fait passer promptement à ses co-associés, selon qu'ils sont marqués sur sa liste. Il veille à ce que

personne ne les garde trop longtemps afin de ne pas faire attendre les autres. Il peut les réclamer ensuite comme étant sa propriété.

4^o Il donne avis à ses co-associés des particularités touchant l'œuvre qu'ils ne connaîtraient pas. Il leur rappelle surtout les immenses avantages qui en résultent et les indulgences nombreuses qui y sont attachées. Il les engage à avoir avec le tableau des indulgences, une petite boîte pour y déposer leur souscription; il leur donne le premier l'exemple.

3^o Devoirs du Chef de Centurie.

1^o Le chef de centurie, après avoir reçu de ses chefs de section le montant des souscriptions et leur avoir donné une quittance, ainsi qu'il vient d'être dit ci-dessus, les remet à son chef de division, tous les deux mois, en allant chercher des Annales. Il lui présente également sa liste et en reçoit une quittance.

2^o Comme le chef de section, il fait son possible pour que sa centurie soit toujours pleine, et si elle ne l'est pas, il en avertit son chef de division. Il veille encore davantage à ce que les chefs de section soient des personnes

de confiance en même temps que d'un zèle éprouvé.

3^o Il assiste régulièrement aussi aux distributions des Annales, ou se *fait représenter* ; il les reçoit de son chef de division et les distribue immédiatement à ses chefs de section. Si quelques-uns sont absents et ont oublié de se faire représenter, il les leur garde ou les leur fait tenir par des *voies sûres*.

4^o Il se met en rapport le plus qu'il peut avec ses chefs de section, il les voit souvent. Il a sur sa liste leur nom, leur résidence et les observations qu'il en a reçu ou qu'il leur a faites.

4^o Devoirs du Chef de Division.

1^o Le chef de Division remet au trésorier ou assistant-trésorier en temps et lieu convenus l'argent qu'il a reçu de ses chefs de centurie. Il lui communique la liste et reçoit de lui une quittance, comme les chefs de centurie en ont reçu de sa part.

2^o Il a le chiffre exact de ses centuries et il a soin qu'il soit toujours complet. Il a soin surtout que les chefs de centurie soient

bien choisis. Si une centurie est incomplète, ou dépasse le nombre ordinaire, il doit le savoir et le marquer, comme le chef de centurie l'a fait pour les sections ; et quand une personne lui est adressée isolement, il la fait mettre dans la centurie, la section incomplète.

3°. Il ne manque jamais aux distributions d'Annales. Il les reçoit à l'avance de la main du Secrétaire ou du Président et les remet, comme Président du bureau, à ses chefs de centurie, qui les divisent eux-mêmes entre les chefs de section, ainsi qu'il est dit à l'article des réunions.

4°. Comme il a été élu par la confiance et qu'il remplit une fonction importante, il doit être comme l'âme de l'œuvre dans son quartier. En conséquence, il s'informe pour savoir si les Annales arrivent bien à leur destination, si les souscriptions sont recueillies et remises comme il convient, si aucune plainte n'est formée à bon droit contre les chefs de section ou même de centurie, etc.

5°. Ces divers chefs de l'Association sont choisis autant que possible, les premiers par les simples souscripteurs, les seconds par les

chefs de section, et les troisièmes par les chefs de centurie. Si quelques-uns de ces chefs viennent à manquer, on les remplace par d'autres qui sont élus de la même manière.

VI^o Ces mêmes chefs, autant que faire se peut, sont distincts afin de n'avoir jamais à traiter avec plus de dix personnes à la fois, et aussi n'exposer pas l'œuvre à déchoir par défaut d'organisation.

VII^o Les chefs de section, comme on vient de le voir, vont collecter la souscription de leurs co-associés, ainsi que les chefs de centurie vont la collecter à leur tour chez eux une fois réunie, mais les chefs de division en reçoivent le montant des chefs de centurie sans aller le chercher. Seulement ils le portent au trésorier, ainsi qu'on l'a dit.

VIII^o Les époques de versement sont autant que possible, 1^o tous les derniers dimanches du mois pour les chefs de section, entre les mains du chef de centurie qui va le recevoir, 2^o tous les deux mois au bureau du chef de division, qui est en même temps celui du quartier, pour les chefs de centurie, 3^o tous les quatre mois, au même endroit, si on s'est

entendu avec le trésorier, pour les chefs de division.

IX°. L'association reçoit, outre la souscription ordinaire, les dons volontaires de quelque nature qu'ils soient et en fait mention dans un registre à cet effet, mais elle souffre difficilement que les souscriptions soient remplacées par des dons. Elle a un tronc spécial dans toutes les églises et chapelles des lieux où elle est établie.

X°. Un numéro des Annales est distribué à chaque section complète, à moins que le nombre d'Annales ne soit pas suffisant. Alors le chef de centurie s'entend avec les chefs de section pour qu'aucun souscripteur ne soit privé de la lecture, et plus tard il fait remettre aux chefs de section les numéros non reçus.

XI°. Une personne qui ne serait d'aucune section et qui cependant voudrait appartenir à l'association, peut gagner les indulgences du moment qu'elle paye sa contribution et qu'elle fait les prières prescrites. Seulement c'est mieux de se réunir à d'autres, et pour cela on a recours au chef de division du quartier.

II. CONSEIL CENTRAL DE L'ASSOCIATION.

1^o Le conseil central se compose de Mgr. l'Evêque de Montréal, ou de son délégué et des officiers généraux de l'Association, savoir : du président, de deux vice-présidents, d'un trésorier général avec assistant-trésorier, d'un directeur, d'un secrétaire et assistant-secrétaire, d'un nombre illimité de conseillers pris parmi les chefs de division ou en dehors d'eux.

2^o Les officiers du conseil central sont pris parmi les conseillers choisis préalablement par les chefs de centurie et sont élus pour cinq ans à la majorité des voix. L'élection se fait en présence du Président de droit ou de son délégué, et à la réélection les mêmes officiers peuvent être continués dans leurs fonctions. Si un des membres du conseil vient à manquer, il est remplacé par un autre tiré également parmi les chefs inférieurs s'il se peut, et élu de même à la pluralité des voix.

3^o Le conseil central est chargé de soutenir l'œuvre et de la faire prospérer. Il est comme le lien de tous les conseils particuliers

qui lui sont subordonnés et qui lui rendent leurs comptes ; il communique avec eux, autant que besoin est. En même temps qu'il veille aux intérêts généraux, il n'oublie pas les intérêts partiels. Rien d'important, aucune amélioration tant soit peu considérable ne se fait sans sa participation. Il règle les dépenses nécessaires, il distribue les fonds d'après les renseignements de Mgr. l'Evêque dans une assemblée générale à laquelle assistent les députés des conseils particuliers. Si une demande d'argent est faite en dehors de cette répartition, il exige qu'elle soit accompagnée de la signature de Sa Grandeur.

40. Il s'assemble régulièrement tous les quatre mois, à la sacristie de la Paroisse, le dernier dimanche, et extraordinairement à la demande de Mgr. l'Evêque ou du président ou même de quelques officiers principaux. Alors avis en est donné au prône ou par circulaire quelques jours à l'avance. Les membres du conseil ne manquent pas, à moins de bonnes raisons, de se trouver à ces assemblées.

50. En l'absence de Mgr. le président et à son défaut un des vice-présidents, réside à la réunion du conseil central, comme aussi

aux assemblées générales, mais toujours il propose les mesures à prendre, les améliorations à faire ; il fait connaître l'état de l'œuvre, etc. L'office des vice-présidents est de l'aider et de le remplacer, en cas d'absence. Les conseillers mettent leurs lumières et leur expérience à sa disposition.

6^o Le trésorier général reçoit les argents des trésoriers des conseils particuliers auxquels il donne des quittances comme ceux-ci en ont donné aux chefs de division. Aux réunions du conseil, le trésorier ou assistant-trésorier est obligé de rendre ses comptes dans le plus grand détail. Il est autorisé à déposer l'argent à la Banque d'Epargnes, mais il ne peut y toucher en aucune façon, sans être autorisé par un écrit de la main de Mgr., ainsi qu'il a été dit. La répartition des fonds faite, il la fait connaître dans le rapport annuel ainsi que l'état de la recette. Ce travail est toujours précédé de la vérification des listes et des quittances des chefs inférieurs, trésoriers particuliers et autres.

7^o Le directeur de l'œuvre ne fait que prêter son concours à l'association et à son conseil. Non plus qu'aucun autre prêtre, il

ne reçoit de souscriptions et ne donne d'Annales, à moins que dans des exceptions rares, mais il assiste aux réunions soit générales soit particulières; il les fait annoncer au prône, s'il le faut, et quand elles se tiennent à l'église, c'est lui qui est chargé de donner les avis.

8^o Le secrétaire avec son assistant, tient ainsi que le président un registre exact de tous les associés, et un autre pour les dons particuliers. Il tient spécialement note du nom et du domicile des divers officiers de l'association, des divers conseils particuliers. Il dresse des procès-verbaux des séances du conseil central, des assemblées générales, et de concert avec les autres dignitaires, il rédige, si besoin est, le rapport annuel de l'état de toute l'association. Il est chargé de plus, de préparer à l'avance les Annales à distribuer et d'écrire la correspondance avec les divers conseils particuliers. Enfin, de concert avec le président, il rappelle aux officiers qui l'auraient oublié le jour des réunions et prépare avec lui les matières qui doivent être soumises aux réunions du conseil ainsi qu'à l'assemblée générale.

III. CONSEILS PARTICULIERS DE L'ASSOCIATION.

1^o. Les conseils particuliers sont organisés à peu de chose près, comme le conseil central, sans avoir les mêmes pouvoirs, n'ayant pas le même but entièrement. Les curés en sont les directeurs nés dans leurs paroisses. Ils se maintiennent et se recrutent comme le conseil central dans leurs localités respectives. Ils ont des réunions dans le même genre, tous les mois, ou tous les deux mois au plus tard.

2^o Les conseils particuliers sont en rapport avec le conseil central, (dont ils ont soin de connaître les membres,) afin de lui faire part de ce qui les touche et de ce qui touche l'œuvre en général. Ils lui transmettent la liste des membres qui les composent et lui donnent un état circonstancié, autant que possible, de l'œuvre qu'ils sont appelés à diriger.

3^o Les conseils particuliers n'emploient jamais ni pour aucune raison les argents dont ils ne sont que dépositaires, mais ils les envoient le plus vite possible au trésorier du conseil central ou à l'évêché pour qu'on les

lui remette, et ces argents sont repartis avec les autres dans l'assemblée générale à laquelle ils sont priés d'assister, ainsi qu'on l'a vu plus haut.

4^o A cette assemblée générale des officiers de l'œuvre, les conseils particuliers, spécialement ceux à qui on le demanderait, sont tenus de compléter les renseignements qu'on pourrait exiger d'eux, comme le conseil central lui-même serait obligé de le faire, si on l'en requérait.

5^o Ils ont soin que les Annales circulent bien, que les souscriptions se donnent régulièrement, que de temps à autre il y ait quelque chose pour ranimer l'œuvre, la rechauffer dans tous les cœurs.

6^o Ils font à leur règlement particulier les modifications qu'ils jugent nécessaires où seulement plus avantageuses ; mais un point qu'ils ne peuvent changer : c'est qu'ils doivent rendre compte de leur gestion au conseil central.

IV. REUNIONS DE L'ASSOCIATION.

LES RÉUNIONS SONT GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES.

I. Réunions Générales.

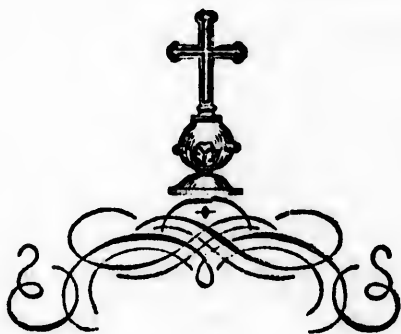
1^o Les réunions générales ont lieu deux fois par an, ordinairement le dimanche qui suit les deux fêtes de l'œuvre. Il y a ces jours là sermon, salut. La quête y est faite, si on le juge à propos.

2^o Outre ces deux réunions générales, d'autres peuvent se tenir extraordinairement, pour quelque motif grave, si Mgr. l'Evêque, ou le conseil le juge nécessaire.

II. Réunions Particulières.

1^o Les réunions particulières ont lieu tous les deux mois pour la distribution des Annales. Cette distribution se fait à l'église paroissiale ou à la sacristie par les mains des officiers de l'association et des officiers seulement, ainsi qu'il a été réglé. Si les divisions sont nombreuses, comme à Montréal, par exemple, elles ont chacune leur bureau respectif, comme on l'a vu, et de plus un registre particulier. Le jour, et l'heure de réunions sont fixés à l'avance et rendus publics.

2^o A ces réunions doivent se trouver les chefs de division, de centurie et de section, ou se *faire représenter*, ainsi qu'aux réunions générales tant ordinaires qu'extraordinaires. Les simples souscripteurs sont aussi priés d'y venir, attendu qu'il y est fait souvent des annonces, pris des mesures qui les intéressent. Il va sans dire que les officiers supérieurs peuvent y être admis, s'il est jugé à propos de les y envoyer.



INDULGENCES

ACCORDÉES A L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION
DE LA FOI.

A tout Associé qui donne un sou par semaine et récite chaque jour un *Pater* et un *Ave*, avec l'invocation " St. François Xavier, priez pour nous " sont accordées les Indulgences suivantes, applicables aux âmes du Purgatoire.

1^o Indulgence plénière, soit le 3 mai, jour anniversaire de la fondation de l'Œuvre, soit le 3 décembre, fête patronale de l'Association, et pendant toute l'Octave de ces deux fêtes. Elle peut être gagnée une fois seulement à chacune de ces époques, par tout Associé qui, contrit, confessé et communiqué, visite l'église de l'œuvre ou son église paroissiale, et y prie suivant les intentions du Souverain Pontife.

En cas de translation de ces fêtes, la même Indulgence peut se gagner, aux mêmes conditions, depuis les premières Vêpres du jour où elles sont transférées jusqu'au coucher du soleil du même jour. (Pie VII, Bref du 15 mars 1823—Pie VIII, Bref du 18 septembre 1829—Grégoire XVI, Brefs du 25 septembre 1831 et du 18 novembre 1835—Pie IX, Décret du 17 octobre 1847.)

2^o Indulgence plénière deux jours de chaque mois, au choix des Associés, et aux mêmes conditions. (Mêmes Brefs.)

3^o Indulgence plénière le jour de l'Annonciation et celui de l'Assomption ou un jour de leur Octave, en remplissant dans une Eglise quelconque les conditions énumérées plus haut. (Grégoire XVI, Bref du 22 juillet 1836.)

4^o Indulgence plénière une fois l'an, et aux mêmes conditions, le jour où se célébrera une Commémoration solennelle de tous les Associés défunts. (Pie IX, Décret du 17 octobre 1847.)

5^o Indulgence plénière, une fois l'an, et aux mêmes conditions, pour tout Associé le

jour où son Conseil diocésain, sa Division, sa Centurie, sa Décurie, ou sa Section célèbre la Commémoration des défunts ayant appartenu au Conseil, à la Division, à la Centurie ou à la Décurie dont il est Membre. (Pie IX, même Décret.)

6^o Faveur des Autels Privilégiés pour toute Messe qu'un Associé dit ou fait dire, n'importe sur quel Autel, pour les défunts de la Propagation de la Foi. (Pie IX, même Décret.)

7^o Indulgence plénière, à l'article de la mort, pourvu qu'animé de bonnes dispositions, l'Associé invoque au moins de cœur, s'il ne le peut de bouche, le Très Saint Nom de Jésus. (Pie IX, même Décret.)

8^o Indulgence de trois cents jours chaque fois qu'un Associé au moins contrit de cœur, assiste au Triduo que l'Œuvre fait célébrer aux fêtes du 3 mai et du 3 décembre. (Pie IX, même Décret.)

9^o Indulgence de cent jours, chaque fois qu'un Associé, contrit de cœur, récite le *Pater* et l'*Ave*, avec l'invocation à St. François-Xavier, ou qu'il assiste à une assemblée en

faveur des missions, ou qu'il donne, outre l'obole hebdomadaire, quelque aumône pour la même fin, ou qu'il exerce toute autre œuvre de piété ou de charité. (Pie VII, Bref du 15 mars 1828—Pie IX, Décret du 17 octobre 1847.)

10^o Ceux que l'infirmité, l'éloignement ou autre cause légitime empêchent de visiter l'Eglise désignée, peuvent gagner les mêmes Indulgences, pourvu qu'ils satisfassent aux autres conditions, et qu'ils suppléent à cette visite par d'autres œuvres ou prières indiquées par leurs confesseurs. (Léon XII, Bref du 11 mai 1824—Pie IX, Décret du 17 octobre 1847.)

N. B.—Les Maisons Religieuses, Séminaires, Colléges, Pensionnats et autres communautés pourront gagner les mêmes Indulgences en visitant leur propre Eglise ou Oratoire public, et s'il n'y en a pas, la Chapelle privée de leur maison, pourvu que les autres conditions soient remplies. (Pie IX, même Décret.)

AUTRES AVANTAGES.

Généralement on connaît le bien qu'on fait aux autres en s'agrégeant dans l'Association de la Propagation de la Foi, mais on ne connaît pas assez le bien qu'on se fait à soi-même ! Voilà pourquoi il a été jugé à propos de mettre ici sous les yeux les autres avantages qui reviennent aux Associés. On les invite à y penser souvent.

Outre les Indulgences si nombreuses accordées aux Membres de la Propagation de la Foi, chaque Associé participe de plus :

1^o Aux milliers de Messes qui se disent chaque année, chaque mois et presque chaque semaine et chaque jour pour les bienfaiteurs de l'œuvre ;

2^o Au mérite des travaux, des fatigues, des souffrances et des combats des Missionnaires répandus aujourd'hui dans toutes les contrées de l'univers ;

3^o Aux prières, aux bonnes œuvres de millions de fidèles retirés des ténèbres de l'erreur et amenés à la connaissance du vrai Dieu et de la vraie Foi ;

4^o Aux saints dévouements et aux saintes entreprises des Co-Associés d'une œuvre qui compte plus de Membres qu'aucune autre n'en compta jamais ;

5^o Aux actions de grâces que rendent à Dieu, aux bénédictions qu'attirent du ciel les âmes tant des Associés défunts que des nouveaux chrétiens décédés ;

6^o Aux bienfaits sans nombre que sollicitent et obtiennent les saints patrons et les anges protecteurs des régions infortunées où se dirigent les pas des Missionnaires, etc., etc.



De plus, dans ce Diocèse, en faveur des Membres de la Propagation de la Foi, il y a :

1^o Une Messe chantée tous les ans, dans l'Octave des morts, pour les Associés défunts ;

2^o Une Messe basse tous les mercredis de chaque semaine pour les Associés tant morts que vivants ;

3^o Deux Messes, une le 3 mai, l'autre le 3 décembre, pour les mêmes Associés ;

4^o Un Salut de fondation, tous les cinquèmes dimanches du mois, aux mêmes intentions, etc., etc.

Ainsi la Propagation de la Foi qui semble n'avoir pour but que de venir au secours de peuples malheureux, vient encore enrichir des dons les plus magnifiques, des faveurs les plus signalées les nations, les familles, les particuliers qui s'empressent de lui prêter un généreux concours. Semblable à un fleuve superbe qui porte partout la fertilité et l'abondance, cette œuvre verse des flots de grâces et de bénédictions et sur ses protecteurs et sur ses protégés. Quel puissant motif donc d'en faire partie ! Et si à tous ces avantages on ajoute la facilité qu'il y a d'en devenir Membre, quel est le pauvre, mais surtout quel est le riche qui refuserait de s'en mettre ? négliger d'appartenir à la Propagation de la Foi, ne serait-ce pas montrer qu'on n'a ni zèle pour son âme, ni zèle pour l'âme des autres ?



MISSIONS

SECOURUES PAR L'ASSOCIATION DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

I^o NOMBRE DES MISSIONS.

1^o Il ne faut pas demander si le nombre des missions est grand, quand on pense que sur huit cent millions d'hommes qui couvrent le globe, cinq cent millions peut-être sont encore ensevelis dans les ténèbres de l'erreur, c'est-à-dire presque cinq cents fois autant qu'en renferme le Canada tout entier.

Les missions secourues par l'Association de la Propagation de la Foi sont au nombre

- de plus de 50 en Europe,
- de plus de 70 en Asie,
- de plus de 15 en Afrique,
- de plus de 42 en Amérique,
- de plus de 12 en Océanie.

En 1851, la première de ces missions recevait de l'Association 759,078f. 46c.; la se-

conde, 1,915,177f. 50c.; la troisième, 289f.; la quatrième, 748,680f. 73c.; la cinquième, 342,581f. 30 c.

Les missionnaires soutenus par l'Œuvre dans ces diverses parties où la foi est portée, augmentent tous les jours. Ce sont : les Pères Jésuites,—les Lazaristes,—les prêtres des Missions Etrangères,—les Rédemptoristes,—les Pères Capucins,—les Maristes,—les Oblats de Marie Immaculée,—les Franciscains,—les Pères Mineurs Conventuels,—les Pères Mineurs Réformés,—les Pères Carmes,—les Dominicains,—les Pères Mineurs Observantins,—les prêtres de la Congrégation du St.-Esprit,—les prêtres de la Congrégation de Picpus,—les prêtres du St. Cœur de Marie,—des Frères,—des Sœurs, etc.

Ces apôtres magnanimes, en se partageant le monde, ne comptent pour le succès de la moisson que sur Dieu et l'Association de la Propagation de la Foi. D'autres jeunes lévites sont debout sur le rivage attendant qu'on paye leur passage et qu'on les laisse voler au secours de leurs aînés dans le sacerdoce.

2^o Mais pour ne parler que des Missions qui sont pour ainsi dire à notre porte, qui en dira le nombre ?

C'est la mission de l'Orégon.

C'est la mission de Vancouver.

C'est la mission de la Baie d'Hudson.

C'est la mission d'Abbitibbi.

C'est la mission de la Rivière Rouge.

C'est la mission de St. Maurice.

C'est la mission du Saguenay.

C'est la mission du Labrador.

Ces diverses missions comprenant un terrain immense n'en renferment-elles pas une quantité d'autres qu'il est impossible d'énumérer toutes ? Or, ces missions, aussi bien que les précédentes, ont-elles d'autres ressources que les aumônes de l'Association ? Non, la Propagation de la Foi est tout leur soutien.

3^o Et pour s'arrêter aux seules missions du Diocèse en particulier, combien de petites missions l'Association n'a-t-elle pas assistées ? combien n'en assiste-t-elle pas encore ? Elle a assisté la mission de Temiskaming.

La mission d'Ormstown ;

La mission de Godmanchester ;

La mission de Hinchinbrook ;

La mission de Russeltown ;

La mission de Sherrington ;

La mission de Dunham ;

La mission de Granby ;

La mission de Stanstead;
La mission d'Alymer;
La mission de Grenville;
La mission de Bukingham;
La mission de Templeton;
La mission du Lac Maskinongé;
La mission de Rawdon;
La mission du Grand Calumet;
La mission de St. Gabriel;
La mission de Ste. Julienne.

A ces différentes missions elle donnait en 1838, £233 3 5; en 1839, £517 3 11. En faisant aller ses secours toujours croissant, elle donnait en 1849, £1239 10 2, y compris les frais nécessaires à son développement; en 1851, £1484 7 10, y compris également les frais indispensables.

Elle assistait encore récemment un grand nombre de missions :

Témiskaming.	Roxton.
Stanstead.	Dunham.
Stukely.	St. Alphonse.
Milton.	Sherrington.
Farnham.	Godmanchester.
Ste. Adèle.	St. Calixte.

Elle continuera d'assister ces missions ou d'autres, si on lui en donne les moyens.

II^o BESOIN DES MISSIONS.

1^o Si le nombre des missions est grand, leurs besoins sont plus grands encore : on ne s'en fait pas assez d'idées.

Là en effet tout est à créer.—Il y a des chapelles, des églises à construire, des collèges à fonder, des écoles à bâtir, des catéchismes à former, des ornements et des linges d'autel à acheter, des livres de religion à faire imprimer, des chrétiens pauvres à soutenir, des hommes gagés à récompenser, des frais de transport à payer, etc. Et que d'autres besoins qui diffèrent suivant les lieux et les circonstances ?

Encore si les ressources locales donnaient quelque espoir ! Mais non ; les catholiques de ces missions bien souvent sont plus pauvres que les missionnaires même. Ils sont quelquefois si pauvres qu'il faut les aider à se procurer vêtement et nourriture. Un évêque de la Chine écrivait qu'il avait été réduit à partager ses dernières provisions de riz avec les néophytes qui mouraient de faim et que n'en ayant plus à leur donner, il les voyait périr par centaine sous ses yeux. Un mis-

sionnaire d'une autre contrée disait qu'il n'est pas rare de rencontrer d'infortunés sauvages qui n'ont rien mangé depuis cinq, six, sept, huit et neuf jours. Mgr. Florent, vicaire apostolique de Siam, ce saint évêque qui n'avait pour palais qu'une misérable cabane couverte de paille, élevée en l'air au moyen de quatre solives, pour lit qu'une planche nue, pour ameublements que de durs sièges de bois, pour toute garde-robe qu'une vieille soutane violette et une coiffe en toile cirée qu'il appelait son chapeau, ce saint évêque qui allait toujours pieds-nus, disait avant de mourir les larmes aux yeux : hélas ! 50 francs m'eussent souvent suffi pour établir un catéchiste qui eût pu baptiser plusieurs centaines d'enfants infidèles, mais ces 50 francs je ne les avais pas. Ces pauvres enfants mouraient sans baptême ; leurs parents restaient dans leur déplorable aveuglement. Personne là ne pouvait venir à son secours. Plus près de nous, un évêque ne pouvait se rendre dans son Diocèse, parce qu'il n'avait personne pour le défrayer des frais de son voyage. Un autre restait sans crosse, sans mitre, sans croix ; il sollicitait vainement des ornements, des bréviaires et quelques aunes de ruban violet.

Il
vent
miss
de la
tout
au r
vait
à q
Pro
don
c'es
fait
gles
d'h
à l'
ma
ceu
cès
mé
soc
les
gé
cu
eff
A
vo

Il n'y a donc que sur l'Association que peuvent compter ces missions si pauvres. Les missionnaires le disent bien. Sans le secours de la pieuse Association, disait Mgr. Dubois, tout végéterait ici. Si des Eglises s'élèvent au milieu de nos forêts et de nos déserts, écrivait un autre, si les sauvages se convertissent, à qui le devons-nous ? aux associés de la Propagation de la Foi : à leurs prières, à leurs dons. Oui, s'écrie encore un Evêque, oui c'est à présent qu'on voit tout le bien que fait cette Association généreuse. Les aveugles voient, les sourds entendent ; des milliers d'hommes assis naguère dans les ténèbres et à l'ombre de la mort lèvent maintenant les mains pour bénir le Dieu du ciel ; les bonnes œuvres se multiplient ; des églises, des diocèses, des provinces ecclésiastiques sont formés. Tout ce bien, c'est l'ouvrage de l'Association, car ici pas une obole pour fonder les établissements les plus utiles.

2^o Si telle est la détresse des missions en général, celle des missions du diocèse en particulier n'est quelquefois pas moins sentie. Là en effet se trouvent des familles dénuées de tout. Arrivés après mille peines sur des terres neuves, les nouveaux colons, s'ils n'ont pas dépen-

sé toutes leurs ressources à se frayer des chemins, ils les employent à défricher les terres, à les ensemercer. Ce n'est qu'après quelques années de travail et d'économie qu'ils se trouvent à leur aise. En attendant, il faut remplir les devoirs religieux. Mais à qui aura recours le missionnaire pour bâtir une chapelle, une maisonnette, une école ? Ce n'est pas à ses chers enfants qui ont plus besoin d'être assistés qu'ils ne sont capables d'assister les autres. C'est à l'Association, et à l'Association toute seule.

A nous donc de répondre à la grandeur des besoins, en faisant preuve d'un vrai zèle, en augmentant nos aumônes, en conviant à notre apostolat de charité nos parents, nos frères, nos amis, tous ceux que nous rencontrons sur les chemins de la vie. Rétranchons les dépenses inutiles, privons-nous des plaisirs qui coûtent et qui ne rapportent rien, si ce n'est la déception et le remord. Proportionnons nos largesses aux misères. Et si l'immense étendue des contrées idolâtres, si le nombre presque infini d'îles, d'archipels, de terres innaccessibles où le vrai Dieu n'est ni connu ni adoré, si toutes ces régions désolées ne nous touchent pas, songeons du moins

à nos missions ! Rivalisons de zèle avec les hérétiques ; faisons pour la vérité ce qu'ils font pour le mensonge : ils ont employé jusqu'à cinq mille deux cent quarante-deux ministres et recueilli en 1836 pour les pensionner plus de trente millions de francs. A la vue de tant d'efforts, ranimons notre ardeur. Soyons assez généreux pour soutenir nos missionnaires. A eux les privations, les dévouements et les fatigues de tout genre ; à eux la faim, la soif, la dureté des climats ; mais à nous d'unir l'aumône à la prière, pour que les entreprises de ces apôtres soient couronnées de la victoire, pour que le règne de notre Père qui est dans les cieux, s'étende sur toute créature, sur toute région, pour que de toutes les nations de la terre, de tous les peuples du Canada il ne soit formé qu'un seul troupeau et qu'entre eux tous il n'y ait plus qu'une seule foi, qu'un seul baptême, qu'un seul Seigneur.

Pour arriver à un tel résultat, imitons, si nous le pouvons, cette paroisse du diocèse qui à ses souscriptions ordinaires, savait encore ajouter des dons particuliers : 6 Bouquets, 2 Bourses, 7 Amiets, 15 Purificatoires, 1 Chrémeau, 28 Lavabo, 4 Nappes de crédence, 1

Surplis de chantre, 1 Surplis à ailes en mousseline, garni en dentelles, 1 Allumelle de mousseline, 2 Garnis en dentelles, 2 Aubes avec bas travaillés, 3 Tours de devant-d'autels, 1 Bannière, 1 Chape, 1 Ornement noir, 1 Ornement rouge et blanc, 3 Etoles pastorales dont 1 double, 1 Etole noire, 1 Herse brodée pour saluts, 1 Paquet de divers effets, 4 $\frac{1}{2}$ Aunes de Bougran, 1 Camaille, 3 $\frac{1}{2}$ Livres d'empois, 32 Livres de savon, 1 Cadre de St. Paul brodé en soie, 1 Paquet de plumes, 3 Lampes, 7 Corporaux, 28 Garnitures d'Etole, 14 Paires de cordons d'amicts, 3 Nappes d'autel, 4 Garnitures de crédence, 1 Garniture de grand autel, 3 Devant-d'autel, 2 Voiles de crêpe pour le salut, 5 cordons de soie, 1 Ornement violets, 1 Ornement de velours blanc, 1 Etole pour les baptêmes, 1 Bourse pour le salut, 1 Couronne, 41 Verges de batiste rouge, 1 Manteau, 1 Pioche, 2 $\frac{1}{2}$ livres de pierres bleues, 1 Sac de retaille, 6 Pots à fleur.

Si tous ne sont pas capables de ces largesses et ne peuvent fournir que la souscription ordinaire, du moins que les Dames pieuses, que les jeunes personnes riches fassent ainsi quelque chose !

III^o BIENFAIT DES MISSIONS.

1^o Un simple coup-d'œil sur l'état actuel des missions suffit pour en faire apprécier le bienfait. Là en effet où s'élèvent des églises, où se bâtissent des écoles, où s'érigent des sièges épiscopaux, où se forment des provinces ecclésiastiques, c'est-à-dire là où les mœurs s'épurent, où la civilisation s'établit, il n'y avait bien souvent, il y a 50 ou 60 ans, qu'ignorance, abrutissement, dégradation. Quelle magnifique transformation !

En apparaissant dans ces contrées vouées à l'erreur ou asservies à l'idolâtrie, la religion a tout changé de fond en comble. Les idées grossières, les pratiques superstitieuses ont disparu. Des notions exactes sur le bien et le mal ont fait place aux mensonges les plus absurdes ; la vertu a grandi là où régnaient les vices les plus abominables. Et ce n'est pas seulement dans le sanctuaire de l'âme que la religion a exercé son influence salutaire ; elle l'a encore exercée sur les relations entre les particuliers. Elle a mis chacun à sa place. Ici elle rétablit la piété filiale dans tous ses

droits ; là elle règle l'autorité des parents. Ailleurs elle rend des entrailles aux mères, elle ranime des sentiments qui semblaient ne devoir jamais sortir de leur cœur. Plus loin, elle restitue aux femmes devenues chrétiennes le rang que le créateur leur a assigné dans la famille. Partout elle apprend aux chefs des états qu'ils sont les pères de leurs peuples, qu'ils sont préposés pour les protéger et non pour les asservir. En même temps elle ordonne aux sujets de se soumettre à ceux qui sont à leur tête. Aux uns et aux autres elle inspire la crainte de Dieu, l'amour de la piété. Voilà ce que fait, et bien davantage, la religion avec sa morale pure, ses dogmes consolants et son autorité divine. Se peut-il une amélioration plus ravissante ? Les impies, les incrédules, les philosophes avec toutes leurs théories et tous leurs systèmes arriveront-ils jamais à de telles conséquences ? Ah ! par leurs écrits mensongers, leurs feuilletons immoraux, leurs efforts iniques ils peuvent détruire, souiller, amonceler ruines sur ruines ; mais édifier, conserver, perfectionner, jamais ! Le souffle de Dieu n'est pas avec eux. Le protestantisme lui-même avec son armée de ministres plus épaisse que la nuée des saute-

relles
de sa
fait q
elle e
l'égli
vraie
tes, l
tion :

To
fait c
atten
leur
cont
l'hon
tion
ces
adou
Elle
fron
hor
de
Par
ria
bre
vil
co

relles de l'Égypte, avec ses 30 à 40 millions de salaire et ses inondations de bibles ne fait que languir. Comment la mort pourrait-elle engendrer autre chose que la mort ? A l'église catholique seule, parce qu'elle est la vraie mère, appartient la gloire des conquêtes, le changement des cœurs, la transformation des âmes.

Toutefois là ne se borne pas encore le bienfait des missions. C'est ici surtout que sont attendus les petits impies afin de confronter leur ouvrage avec celui de la religion. Non contente d'améliorer la situation morale de l'homme, la religion améliore encore sa situation physique. Elle enseigne les connaissances utiles qui embellissent sa demeure et adoucissent les fatigues de son pèlerinage. Elle ouvre elle même le sillon, elle y jette le froment, elle substitue le pain aux aliments horribles qui apaisent la voracité des enfans de la barbarie, elle en fait des agriculteurs. Par ses soins, le désert se couvre de moissons riantes et les plaines arides de riches et nombreux troupeaux ; des maisons sont bâties ; des villes sont construites ; toutes les branches de commerce sont encouragées ; les sciences, les

arts sont en honneur. C'est ce qui se voit dans les missions Américaines, presque des Florides à Vancouver, de Boston à la Californie. La solitude a maintenant ses défrichissements, ses villages, ses moissons. Les gracieux souvenirs du Paraguay semblent se réveiller aux montagnes rocheuses avec leur parfum d'innocence et leur poésie patriarcale. A Saint François de Wallamet, à Sainte Marie chez les Têtes-Plates, à Saint Ignace chez les Kalispels, au Sacré-Cœur chez les Cœurs d'Alène, des bois ont été abattus, des bassins creusés, des chemins ouverts, d'abondantes récoltes recueillies. La loge du blé s'élève à côté de la maison de la prière et assure avec les ressources de la prévoyance les douceurs du foyer. Ces triomphes de la foi aux Etats-Unis, on les retrouve plus ou moins partout où le missionnaire a porté ses pas et arboré l'étendard de la croix, en Europe, en Asie, en Afrique, en Océanie. Londres, Constantinople ; Smyrne, Babylone, Pondichéry, Pulo-pinand, Macao, Canton ; Alexandrie, Tripoli ; Valparaiso, Sydney, etc., si elles n'ont pas vu la civilisation s'étendre dans leurs murs, l'ayant déjà pour la plupart, elles ont eu à se réjouir de l'amélioration de leurs mœurs,

car là se sont formées des églises et déjà les chrétientés y sont florissantes. Il ne manque que des secours et un plus grand nombre d'ouvriers : *messis multa, operarii pauci*.

2^o Si des missions éloignées de nous, nous passions aux missions plus rapprochées, que n'aurions-nous pas à dire ? Mais les faits se sont passés trop près de nos yeux et dans des temps trop voisins de nous, pour qu'on puisse les ignorer. Qui ne connaît en effet les travaux des Pères Jésuites dans la Nouvelle France ? Qui ne sait les succès de leurs missions ? Les relations qui en ont été faites sont entre bien des mains. Depuis, les conquêtes de la religion se sont-elles arrêtées ? non. Tour-à-tour et souvent en même temps le protestantisme et l'idolâtrie ont vu leurs remparts forcés. En dépit de leur résistance opiniâtre, ils ont senti le terrain leur échapper sous les pieds, ils ont reconnu le nombre des défections au vide qui se faisait autour d'eux. A présent, si la religion catholique ne compte pas dans le Canada autant d'enfants qu'il y a d'habitants, elle peut se réjouir au moins d'y être en voie de prospérité ; elle peut espérer que bientôt ses rangs

se renforciront encore. Déjà elle possède de nombreuses églises, un clergé qui se multiplie de jours en jours, de ferventes communautés, de précieux établissements, des écoles bien dirigées. Avec ces riches éléments qui ne laissent presque rien à envier à la vieille Europe, quel bien ne fait-elle pas ? Est-il un étranger, un voyageur qui passe par les villages de récente création, sans être attendri à la vue des belles vertus qui s'y pratiquent ? Quelle foi profonde, quelle aimable piété, quelle charmante simplicité, quelle généreuse hospitalité, quelle charité sans bornes ! Ah ! comme la religion a changé ces contrées ? elle en a fait un paradis terrestre. Elle ferait davantage et parmi les sauvages, et parmi nos colons en les fixant sur le sol de la patrie, mais souvent elle n'en a pas les moyens.



10
si on
Pou
dre
tend
Apô
ne
Ass
ven
sem
le
qu'
eux
bér
la
les
des
tyr
de
eu
"
"

IV^o RECONNAISSANCE DES MISSIONS.

1^o La reconnaissance des missions égale, si on peut le dire, la grandeur du bienfait. Pour s'en faire une juste idée, il faut entendre les missionnaires eux-mêmes, il faut entendre les fidèles qu'ils ont conquis à la foi. Apôtres aussi reconnaissants que généreux, ils ne cessent de parler à leurs néophytes des Associés et les néophytes à leur tour ne peuvent se lasser de s'en entretenir. Tous ensemble ils élèvent des mains suppliantes vers le ciel en faveur des Associés; ils ne font qu'un cœur et qu'une âme pour attirer sur eux et sur leurs familles les plus abondantes bénédictions. A la veille de descendre dans la tombe, c'est aux Associés qu'ils adressent les derniers élans de leur cœur; sous le fer des bourreaux, la dernière pensée des martyrs est un souvenir pour les Associés, leur dernière parole une promesse de prier pour eux dans le ciel. " Dites aux Associés de la " Propagation de la Foi, écrivait le vénérable " Gagelin la veille du jour où il allait subir

“ le martyr, dites aux Associés que dans le
“ ciel je ne les oublierai pas.” Sur le lieu même
du supplice, il prie pour les Associés. “Présen-
“ tez mon sincère et cordial remerciement à
“ tous les membres de l’Association, écrivait
“ un autre missionnaire ; je les porterai tou-
“ jours dans mon cœur et ne cesserai jusqu’à
“ mon dernier soupir de prier pour que le Sei-
“ gneur daigne répandre sur eux les plus pré-
“ cieuses faveurs.” Qui ne serait attendri à de
tels accents ? “ Dieu est témoin, s’écriait
“ un autre, que nous portons ces dignes bienfai-
“ teurs de l’Association dans notre cœur et à
“ l’autel où s’offre la victime sainte et que
“ nous les mettons en partage de toutes les
“ prières et bonnes œuvres que la divine Pro-
“ vidence nous fait accomplir.” Peut-on
faire davantage ? “ Chaque jour, disait un
“ autre, des prières se récitent dans nos mis-
“ sions, le soir à la prière commune et le ma-
“ tin au *memento* de la messe, pour tous les
“ membres de l’Association. O Association
“ digne des premiers âges de l’église, où les
“ fidèles connaissant l’excellence du bienfait
“ de la foi auraient mis aux pieds des apôtres
“ toutes les richesses de la terre s’ils les eus-
“ sent possédées, afin de les aider à propager

“ ce don divin chez tous les peuples, ô chère
“ Association de la Propagation de la Foi, en
“ participant à nos peines, à nos joies et à nos
“ périls, tu participeras un jour dans le ciel à
“ la couronne de l’apostolat ! En attendant,
“ mille voix s’élèvent de toutes les parties du
“ monde pour te bénir et pour attirer sur toi
“ les grâces les plus abondantes et les miséri-
“ cordes de Dieu ? ” Impossible de lire de si
touchantes paroles sans être attendri jus-
qu’aux larmes. “ Et pour qui offririons-nous
“ le divin sacrifice, répondait un saint Evê-
“ que, si ce n’est pour vous dont les aumônes
“ sont notre unique ressource et dont les priè-
“ res attirent sur nos travaux ces grâces qui
“ font fructifier le zèle ? Ah ! vous ne vous
“ étiez pas encore recommandés à nous que
“ déjà *dans notre seule mission, pas moins de*
“ *mille messes étaient offertes tous les ans pour*
“ *vous.* ” Si le sacrifice de la messe est infini,
comment n’acquitterait-il pas une dette quoi-
que infinie elle-même ? “ Agréez nos vœux et
“ nos prières, ô bien-aimés Associés de la
“ Propagation de la Foi, mandaient aux con-
“ seils de Paris et de Lyon, les Evêques du
“ concile de Baltimore ; jamais nous ne cesse-

“ rons d'élever nos mains vers le ciel pour
“ que Dieu vous comble de ses dons.”

2^o A tous ces tributs de louange, d'amour, de reconnaissance qui viennent à l'Association de toute langue, de toute nation, on pourrait ajouter les remerciements particuliers des missions plus rapprochées de nous. Qui n'y trouverait un puissant motif pour redoubler de zèle ? “ Nos chrétiens sauvages, écrit M. Bolduc, ne se lassent d'admirer l'œuvre sublime de la Propagation de la Foi qui leur procure un bienfait aussi inestimable que celui du salut de leurs âmes. Ils remercient Dieu tous les jours d'avoir inspiré à leurs frères *les blancs*, une idée si belle et ils demandent de tout leur cœur au Grand-Esprit de veiller sur ces bons priants.” “ Que de bien ils ont fait à notre âme les Associés de la Propagation de la Foi, disaient au P. Bourrassa, les sauvages de la rivière Rouge ; que nous leur sommes redevables ! Ah ! père, remercie nos frères les bons priants de nous avoir envoyé des robes noires.” “ Grâce vous soient rendues, s'écrient d'autres sauvages, ô nos parens chrétiens, de ce que vous nous avez secourus en nous en-

"voyant des ministres sacrés. Aucun bien-
 "fait n'est comparable à celui de nous avoir
 "donné des missionnaires; c'est là notre grand
 "trésor, c'est notre vie." De pauvres femmes
 prennent la parole à leur tour; que ce langage
 est touchant! "Nous vous rendons de grandes
 "actions de grâces, disent-elles, pour la cha-
 "rité que vous avez eu de nous fournir des
 "prêtres qui nous ont sauvées en nous tirant
 "de l'état affreux où nous étions plongées.
 "Nous les aimons vivement parce qu'ils nous
 "délivrent du mal et qu'ils prennent soin de
 "nous. Nous avons toutes reçu le baptême,
 "c'est pour cela que nous vous remercions
 "beaucoup; ce sont vos prières et vos aumô-
 "nes qui nous ont obtenu cette faveur."

Combien d'autres témoignages ne pourrait-
 on pas apporter et d'aussi attendrissants, car
 ceux-là ont été pris au hasard? Mais n'en
 est-ce pas assez? Peut-il se trouver un ca-
 tholique qui après avoir parcouru ces lignes
 hésite encore à se mettre de l'Association, s'il
 n'en est déjà? Le seul regret qu'il éprouve,
 n'est-ce pas de ne lui avoir appartenu plus
 vite? S'il est quelques personnes qui ne
 soient pas agrégées à cette Association, n'est-

ce pas parce qu'elles ne connaissent pas les missions qu'elle soutient et le bien qu'elle opère ? Qu'elles en prennent donc connaissance et à l'instant même leur suffrage sera acquis à l'œuvre la plus importante comme la plus belle des temps modernes.



de
cel
enc
pou
Or,
l'im

ce
éga
an
de

an
l'A
soi

l'o
zè
qu

PRIERES

Pour les jours de réunion.

Le but des réunions étant ordinairement de ranimer le zèle des Associés et d'exciter celui des personnes qui n'appartiennent pas encore à l'Association, on ne doit rien négliger pour rendre ces réunions intéressantes, utiles. Or, un des moyens, c'est de faire précéder l'instruction de lectures, d'avis, de prières, etc.

1. Lectures.

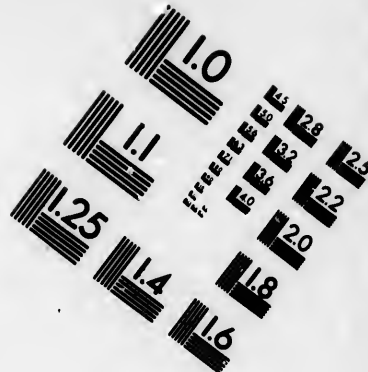
On peut lire quelque chose de ce Manuel, ce qu'on juge de plus à propos. On peut également choisir pour sujet de lecture soit un extrait des Annales, soit un mandement de nos SS. les Evêques.

Cette lecture, commentée ou non, donne une nouvelle force à tout ce qu'on fait pour l'Association. Elle peut remplacer au besoin l'instruction.

2. Avis.

On peut présenter de nouveau l'état de l'œuvre. Les Associés y trouvent un motif de zèle, soit que l'Association ait augmenté, soit qu'elle soit restée stationnaire.





A resolution test chart featuring several groups of horizontal and vertical lines of varying thicknesses. Each group is accompanied by a numerical value indicating the resolution. The values include 1.0, 1.1, 1.25, 1.4, 1.6, 1.8, 2.0, 2.2, 2.5, 2.8, 3.2, 3.6, 4.0, 4.5, 5.0, 5.6, 6.3, 7.1, 8.0, 9.0, 10, 11.2, 12.5, 14, 16, 18, 20, 22.5, 25, 28, 32, 36, 40, 45, 50, 56, 63, 71, 80, 90, 100, 112, 125, 140, 160, 180, 200, 225, 250, 280, 320, 360, 400, 450, 500, 560, 630, 710, 800, 900, 1000, 1120, 1250, 1400, 1600, 1800, 2000, 2250, 2500, 2800, 3200, 3600, 4000, 4500, 5000, 5600, 6300, 7100, 8000, 9000, 10000.

6"



Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

1.5 1.28
1.5 1.32 1.25
1.5 1.36 1.22
1.5 1.40 1.20
1.5 1.44 1.18

1.5 1.28
1.5 1.32 1.25
1.5 1.36 1.22
1.5 1.40 1.20
1.5 1.44 1.18

On peut aussi signaler quelques uns des points du règlement les plus importants ou les moins bien observés.

Pareillement, on peut proposer quelques mesures très propres à favoriser le développement, la consistance de l'Association, etc.

3. Prières.

Les prières qu'on peut réciter alors sont :

1^o Les Litanies de Saint François Xavier.

LITANIES

De Saint François Xavier.

Seigneur, ayez pitié de nous.

Jésus-Christ, ayez pitié de nous.

Seigneur, ayez pitié de nous.

Jésus-Christ, écoutez-nous.

Jésus-Christ, exaucez-nous.

Père céleste, Fils Rédempteur du monde,

Esprit-Saint, très-sainte Trinité un seul

Dieu, ayez pitié de nous.

Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous.

Sainte Marie, la plus parfaite des Vierges,
priez pour nous.

Saint François Xavier, très ardent zéléateur
de la gloire de Dieu, priez pour nous.

Saint François Xavier, très dévot à Jésus
crucifié, priez pour nous.

Saint François Xavier, très fidèle consolateur des affligés, priez pour nous.

Saint François Xavier, vainqueur des démons, priez pour nous.

Saint François Xavier, Evangéliste de la paix, priez pour nous.

Saint François Xavier, puissant intercesseur pour obtenir la résurrection des morts, priez pour nous.

Saint François Xavier, propagateur de la foi, priez pour nous.

Saint François Xavier, destructeur de l'idolâtrie, priez pour nous.

Saint François Xavier, observateur de la pauvreté, priez pour nous.

Saint François Xavier, amateur de la chasteté, priez pour nous.

Saint François Xavier, modèle de l'obéissance, priez pour nous.

Saint François Xavier, orné de toutes les vertus, priez pour nous.

Saint François Xavier, imitateur des Anges dans la rapidité des conquêtes évangéliques, priez pour nous.

Saint François Xavier, Patriarche des peuples de l'Orient, priez pour nous.

Saint François Xavier, Prophète par le don
des grâces et des lumières, priez pour nous.

Saint François Xavier, Apôtre par l'étendue
et les succès du zèle, priez pour nous.

Saint François Xavier, martyr par le désir de
mourir pour Jésus-Christ, priez pour nous.

Saint François Xavier, confesseur par la sainteté
des œuvres, priez pour nous.

Saint François Xavier, vierge de corps et
d'esprit, priez pour nous.

Fidèle imitateur de tous les Saints, priez pour.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés
du monde, pardonnez-nous, exaucez-nous,
ayez pitié de nous.

v. Seigneur, exaucez ma prière.

r. Et que ma voix aille jusqu'à vous.

Oraison.

Seigneur, qui avez voulu mettre les peuples des Indes au nombre des enfants de votre Eglise, par la prédication et les miracles de Saint François Xavier, soyez-nous propice, et nous accordez la grâce d'imiter parfaitement les vertus de celui dont nous invoquons les mérites ; par notre Seigneur Jésus-Christ. Ainsi soit-il.

LITANIÆ

Sancti Francisci Xaverii

Indiarum Apostoli.

Kyrie eleison. Christe eleison.

Christe audi nos. Christe exaudi nos.

Pater de cœlis Deus, miserere nobis.

Fili Redemptor mundi, Deus, miserere nobis.

Spiritus Sancte, Deus, miserere nobis.

Sancta Trinitas unus Deus, miserere nobis.

Sancta Maria, Dei Genitrix, ora pro nobis.

Sancta Maria, Virgo Virginum, ora pro nobis.

Sancte Francisce, zelo ardentissime, ora pro nobis.

Sancte Francisce, Crucifixo devotissime, ora pro nobis.

Sancte Francisce, laborantium consolator, ora pro nobis.

Sancte Francisce, triumphator dæmoniorum, ora pro nobis.

Sancte Francisce, pacis Evangelista, ora pro nobis.

Sancte Francisce, suscitator mortuorum, ora pro nobis.

Sancte Francisce, fidei propagator, ora pro nobis.

Sancte Francisce, expugnator infidelium, ora pro nobis.

Sancte Francisce, paupertatis observantissime, ora pro nobis.

Sancte Francisce, castitatis amator, ora pro nobis.

Sancte Francisce, exemplar obedientiæ, ora pro nobis.

Sancte Francisce, virtutibus ornatissime, ora pro nobis.

Sancte Francisce, evangelicis volatibus Angele, ora pro nobis.

Sancte Francisce, Orientalium Patriarcha, ora pro nobis.

Sancte Francisce, gratiâ et spiritu Propheta, ora pro nobis.

Sancte Francisce, laboribus et successu Apostole, ora pro nobis.

Sancte Francisce, desiderio Martyr, ora pro nobis.

Sancte Francisce, opere Confessor, ora pro nobis.

Sancte Francisce, corpore et spiritu Virgo, ora pro nobis.

Sancte Francisce, Sanctorum imitator omnium, ora pro nobis.

ora Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce
nobis, Domine.

issi- Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi
nos, Domine.

pro Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere
nobis.

ora Christe audi nos.

Christe exaudi nos.

ora v. Ora pro nobis sancte Francisce Xaveri.

An- r. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

Oremus.

cha, Deus, qui Indiarum gentes Beati Francis-
ci prædicatione et miraculis Ecclesiæ tuæ ag-
gregare voluisti ; concede propitiùs, ut cujus
aeta, gloriosa merita veneramur, virtutum quoque
pos- imitemur exempla. Per Dominum, etc.

2^o La prière de Saint François Xavier.

Prière.

pro O Dieu Eternel, Créateur de toutes cho-
ses, souvenez-vous que les âmes des Infidèles
pro sont l'ouvrage de vos mains, et que c'est à
votre ressemblance qu'elles sont créées. Voi-
lâ, Seigneur, que l'enfer s'en remplit à la
om- honte de votre nom. Souvenez-vous que Jé-
sus-Christ votre Fils a souffert pour leur salut
une mort très cruelle ; ne permettez plus, je

vous prie, qu'il soit méprisé des idolâtres. Laissez-vous fléchir par les prières de l'Eglise sa très sainte Epouse, et souvenez-vous de votre miséricorde. Oubliez, Seigneur, leur infidélité, et faites en sorte qu'ils reconnaissent enfin pour leur Dieu Notre Seigneur Jésus-Christ que vous avez envoyé au monde, et qui est notre salut, notre vie, notre résurrection, par lequel nous avons été délivrés de l'enfer, et à qui soit la gloire durant les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Quelquefois, si le temps le permettait, on pourrait chanter les Litanies de Saint François Xavier, en latin.

3^o La prière à Saint François Xavier, etc.

PRIERE A ST. FRANCOIS XAVIER.

Bienheureux Apôtre de Jésus-Christ, saint François-Xavier, je viens avec une humble confiance implorer aujourd'hui votre protection, et vous supplier de me servir d'intercession auprès du Père des miséricordes.

Vous avez toujours été si zélé pour le bien des âmes, et si charitable à les assister dans tous leurs besoins; vous donnez encore tous les jours des marques si éclatantes du pouvoir que vous avez dans le Ciel. Grand Saint, ayez la même charité pour moi; employez pour moi votre crédit auprès de Dieu.

Vous alliez autrefois jusqu'aux extrémités du monde pour faire du bien à des barbares et à des ennemis de la Foi; voici, ô mon Père, un enfant de l'Eglise qui vient à vous, qui vous honore, qui bénit Dieu de tout son cœur des grâces dont il vous a comblé, qui vous choisit pour son protecteur, et qui vous invoque avec une entière confiance. Seriez-vous moins sensible à ses besoins, seriez-vous moins bon et moins puissant aujourd'hui que vous ne l'étiez alors?

Ceux qui vous réclament font encore tous les jours une heureuse expérience de cette puissance et de cette bonté : n'y aurait-il que moi qui ne ressentirais pas les doux effets de votre bienfaisante charité?—Non, mon aimable Protecteur, vous ne me refuserez pas; la confiance que j'ai en vous est trop grande pour ne pas croire que vous exaucerez ma prière, que vous vous intéresserez pour

moi, afin que j'obtienne la grâce que je demande.

Je vous en supplie par le sang précieux de Jésus-Christ et par l'immaculée Conception de la sainte Vierge. Comme l'un et l'autre ont toujours été les plus tendres objets de votre dévotion, et que vous avez promis d'écouter favorablement tous ceux qui recourraient à vous en les invoquant, je les invoque, ô bienheureux Apôtre, et j'espère que j'aurai part à vos promesses. Ainsi soit-il.

4^o Un *Pater* et un *Ave* à la fin, avec l'invocation *St. François Xavier, priez pour nous*, pour le succès de l'œuvre, plus, un *de profundis* pour les Associés défunts.

FIN.

TABLE DES MATIERES.

	PAGE.
Approbation, - - - - -	ii.
Frontispice, - - - - -	iii.
Prière de Saint François-Xavier, - - -	v.
Appel aux Fidèles, - - - - -	vi.
Origine et Progrès de l'Association, - -	1
Conseil Central de l'Association, - - -	9
Conseil Particulier de la Ville, - - -	10
Lettre Pastorale de Mgr. l'Evêque de Montréal,	11
Formule de liste pour les Divisions, - -	31
Idem idem pour les Centuries, - - -	33
Idem idem pour les Sections, - - -	35
Modèle de Quittances pour le Trésorier, -	32
Idem idem pour le Chef de Division, -	34
Idem idem pour le Chef de Centurie,	36
Règlements de l'Association, - - - -	37
Organisation de l'Œuvre, - - - - -	38
Indulgences, - - - - -	54
Autres Avantages, - - - - -	58
Nombre des Missions, - - - - -	61
Besoin des Missions, - - - - -	65
Bienfait des Missions, - - - - -	71
Reconnaissance des Missions, - - - -	77
Prières pour les Jours de Réunion, - -	83
Litanies de Saint François-Xavier, - -	84
Idem idem idem en latin, - - -	87
Prière à Saint François-Xavier, - - -	90

FIN DE LA TABLE.

